Tarifs AU 1er JANVIER 2023

Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires

ENTREPRISES

ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE



ENTREPRISES

ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

TARIFS

Depuis de nombreuses années, Société Générale accompagne les Entreprises, Associations, Institutions et acteurs de l'Économie Publique dans la réalisation de leurs projets.

Notre ambition est de devenir la Banque relationnelle de référence. Ainsi, nous nous attachons à construire avec nos clients une **relation durable** fondée sur la **confiance** et la **transparence.**

Pour toute information complémentaire ou pour des opérations qui ne seraient pas présentées dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Chargé d'affaires.

Retrouvez nos tarifs sur les sites entreprises.sg.fr, associations.sg.fr, economiepublique.sg.fr credit-du-nord.fr, banque-nuger.fr, smc.fr, banque-kolb.fr, banque-laydernier.fr, tarneaud.fr, banque-courtois.fr et banque-rhone-alpes.fr.

VOS SERVICES DE BANQUE EN LIGNE

Société Générale vous accompagne dans votre développement et la gestion de vos transactions, en simplifiant l'accès à vos opérations où que vous soyez.

À ce titre, pour plus d'efficacité et de réactivité, nous vous proposons toute une gamme de services de banque électronique.

Pour vous aider dans le traitement de vos opérations courantes à distance, nous avons mis en place des solutions simples, souples et adaptées, quel que soit l'équipement actuel de votre entreprise.

Vous pouvez collecter des informations sur vos opérations et vos comptes, transmettre des opérations de paiement et d'encaissement, gérer votre trésorerie, de façon sécurisée et automatisée grâce à la banque à distance ou à la télétransmission.

Par ailleurs, nos spécialistes Flux se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer, réaliser avec votre Chargé d'affaires un diagnostic précis de vos besoins et vous apporter un conseil personnalisé.

Parlez-en à votre Chargé d'affaires.

SOMMAIRE

1. Vos comptes au quotidien	5.2. Import	35
1.1. Votre tenue de compte6	5.3. Export	37
1.2. Vos recherches7	5.4. Garantie Internationale3	88
1.3. Vos autres opérations7	5.5. Opérations de change4	10
1.4. Incidents de fonctionnement	5.6. Services par internet4	10
nécessitant un traitement	6 W 6	
particulier8	6. Vos financements	
1.5. Associations –	6.1. Vos crédits d'exploitation4	1
vos opérations spécifiques8	6.2. Vos garanties émises	
1.6. JAZZ Pro9	par la banque4	12
2. Vos services de cash	6.3. Vos crédits	
	d'investissement4	12
management	7. Vos placements	
2.1. Vos services de banque	7.1. Dépôts, OPC	
électronique en France12	et Gestion sous mandat4	13
2.2. Vos services de banque électronique à l'international16	7.2. Opérations sur valeurs	
2.3. Vos autres services	mobilières4	17
de cash management17	7.3. Conservation et gestion5	
de casil management	7.4. Les services spécifiques5	
3. Vos encaissements en Europe	7.5. Rétrocessions	
et à l'international	Tio. Netrocconominament	-
3.1. Virement reçu19	8. Votre entreprise/association	
3.2. Prélèvement SEPA et Titre	et ses collaborateurs	
Interbancaire de Paiement	8.1. Épargne5	3
SEPA (TIP SEPA)20	8.2. Assurance/Prévoyance	
3.3. Encaissement par carte20	et Protection5	54
3.4. Chèque25	8.3. Protection contre	
3.5. Effet de commerce26	les cyber-attaques5	55
3.6. Espèces26	8.4. Protection de votre affaire5	6
4. Vos règlements en Europe	9. Les dates de valeur	
et à l'international	9.1. Vos règlements	
4.1. Virements émis27	en Europe et à l'international5	57
4.2. Prélèvement SEPA et Titre	9.2. Vos encaissements	
Interbancaire de Paiement	en Europe et à l'international5	8
SEPA (TIP SEPA)29		
4.3. Cartes affaires Environnement	10. Produits et services en fin	
29	de commercialisation 5	59
4.4. Cartes Business30	11 Pérsodos ou Bales	
4.5. Services liés à vos cartes31	11. Résoudre un litige 6	3
4.6. Carte Logée Voyages32	Société Générale	
4.7. Chèque33		67
4.8. Effet de commerce34	a votic service	•
4.9. Espèces34	Lexique 6	9
5. Vos autres opérations à l'international	Zones européennes 7	1
5.1. Votre développement		

à l'international.....35

Le présent document tarifaire remplace, pour les Entreprises, Associations, Institutions et acteurs de l'Économie Publique, la brochure intitulée « Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires Entreprises, Associations, Institutions et acteurs de l'Économie Publique* au 1er janvier 2022 » à laquelle il est fait référence dans nos contrats. Ce document n'est pas exhaustif. Il pourra être modifié à tout moment dans les conditions prévues pour la modification des conditions financières conformément aux Conditions Générales de la convention de compte courant Entreprises vous concernant.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi, lorsque la TVA est due, s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimé hors taxes, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

REPÈRE VISUEL:

Afin de vous faciliter la lecture de cette documentation, vous trouverez ci-dessous la signification des symboles utilisés.

Le terme **min.** signifie minimum et **max.** signifie maximum.

N: nouveau service ou produit.

Le symbole I TVA dans la marge indique les commissions assujetties.

♠: offres de sécurisation des flux.

I Dates de valeur p. 57 : dates de valeur en fin de brochure.

Les mots marqués d'une étoile * sont expliqués dans le « Lexique » en fin de brochure.

Les produits et les services signalés par ce symbole concernent uniquement les clients déjà détenteurs desdits produits ou services. Ils ne peuvent être souscrits par les autres clients Entreprises, Associations, Institutions, Acteurs de l'Économie Publique.

^{*} Voir Lexique p. 69.

1. Vos comptes au quotidien

1.1. Votre tenue de compte

Commission d'ouverture de dossier administratif et actualisation de la situation client (juridique, fiscale, comptable...)

Cette commission est perçue en sus de la récupération des frais engagés (conservation des hypothèques, greffe, cadastre...)

D	
■ Pour	les entreprises

- Votre chiffre d'affaires

Inférieur à 4.5 millions d'euros

400,00 € par an

• De 4,5 millions d'euros à 15 millions d'euros

760,00 € par an

• Supérieur à 15 millions d'euros

1 500,00 € par an

 Pour les associations dont le budget annuel est supérieur ou égal à 300 000 euros et/ou ayant plus de 10 salariés permanents

350,00 € par an

 Pour les associations dont le budget annuel est inférieur à 300 000 euros et/ou ayant moins de 10 salariés permanents

150,00 € par an

Commissions de tenue de compte

Ces frais mensuels sont calculés et perçus à la fin de chaque période d'arrêté

Frais fixes de tenue de compte

-	Com	pte	en	euros
---	-----	-----	----	-------

31,00 € par mois

- Compte en devises

36,00 € par mois (ou contre-valeur)

Commission de mouvement*

de 0,06 % à 0,20 %

- Minimum par mois

8,00€

■ Fourniture des relevés d'intérêts

- Papier

22,00 € par échelle

- Électronique (internet ou télétransmission)(1)

4,00 € par échelle

■ Frais de tenue de compte inactif*(2)

(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du *Code monétaire et financier*)

- Frais par compte par an⁽³⁾

max. 30,00 €

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Abonnement internet ou télétransmission en sus.

⁽²⁾ Les comptes et livrets d'épargne, les comptes titres ne sont pas concernés par cette facturation.

⁽³⁾ À concurrence du solde disponible sur le compte.

Services Bancaires de Base (SBB)*

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles I 312-1 et D312-5-1 du Code monétaire et financier

Gratuit

Relevés de compte incluant l'envoi sur support papier

Cas frais sont narcus mansuallament

■ Mensuels	Gratuit
Quinzaines	6,00 €
■ Hebdomadaires	8,00 €
■ Journaliers	39,00€

Ces frais mensuels sont perçus par compte.

• Courrier conservé au guichet à la demande du client 15.00€

1.2. Vos recherches

Demande de renseignements spéciaux

Demande de renseignements (par compte)

Ces frais, déterminés selon l'importance de la demande, s'appliquent aux demandes de renseignements recues des sociétés chargées de la comptabilité des entreprises. Les renseignements sont communiqués après accord préalable du titulaire du compte.

Recherche d'un document	<u> </u>
■ Relevé de compte mensuel	I TVA 25,00 € par relevé
- Autre document (à l'unité)	I TVA
 document datant de moins d'un an 	25,00€
- document datant de plus d'un an	40,00€

1.3. Vos autres opérations

Supplément par copie

Compartiment de coffre-fort

I TVA

ITVA 0,70 €

Cette cotisation annuelle est applicable au locataire titulaire d'un compte

	<u>'</u>
■ Compartiment de coffre jusqu'à 30 dm³ et pour u	ne valeur
du contenu garantie à hauteur de 30 500 €	À partir de 104,17 € par an

Autres volumes et/ou garanties

Nous consulter

ITVA min. 191.00 €

^{*} Voir Lexique p. 69.

Renseignements commerciaux France CYCLÉA INFOS

Le forfait choisi permet l'accès illimité à des informations financières et économiques sur une liste définie d'entreprises, à une mise sous surveillance de ces dernières, et l'accès à un outil de pilotage.

Il permet d'accéder à des modules complémentaires payants : ciblage, assurance à la carte...

Nous consulter

1.4. Incidents de fonctionnement nécessitant un traitement particulier

Saisie recue

• Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire

133.00 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

Depuis le 01/01/2019, la saisie administrative à tiers détenteur remplace l'avis, l'opposition ou la saisie à tiers détenteur, l'opposition administrative, ainsi que les saisies de créances simplifiées et les saisies douanières

10 % du montant dû au Trésor Public (Plafond 100,00 €)

Commissions d'intervention⁽¹⁾ Du 01/01/23 au 30/06/23

Forfait calculé en fonction du nombre de jours de dépassement dans le mois

- de l a 5 jours	113,00 € par mois
- de 6 à 10 jours	224,00 € par mois
- supérieur à 10 jours	330,00 € par mois

À partir du 01/07/2023

Par opération (plafond journalier : 6 opérations)

9,00€

1.5. Associations - vos opérations spécifiques

Quiétis Associations(2)

Produit d'assurances des papiers et moyens de paiement de l'association et service d'informations juridiques et fiscales par téléphone.

■ Par compte bancaire (cotisation mensuelle)

3,80€

⁽¹⁾ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier

⁽²⁾ Dans les limites des dispositions contractuelles. Quiétis Association est composé de contrats collectifs d'assurance et d'assistance souscrits par Société Générale auprès de Sogessur et de Juridica, entreprises régies par le Code des assurances, et présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IX*), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

JAZZ Associations (1)

Cotisation mensuelle

I TVA⁽²⁾ 13,00 €

Sont inclus dans JA77 Associations:

- l'abonnement à Progéliance Net (hors options).
- l'assurance Quiétis Associations,
- les frais fixes mensuels de tenue de compte, la commission annuelle d'ouverture de dossier administratif et d'actualisation de votre situation comptable, juridique et fiscale,
- les frais de mise en opposition sur chèque(s) et prélèvement(s) (y compris les révocations de mandat de prélèvements),
- les frais d'émission de trois chèques de banque par an.

(H) 1.6. JAZZ la solution qui vous avantage et qui simplifie votre gestion bancaire

Avec JAZZ Pro, bénéficiez des services indispensables à la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel. La cotisation mensuelle à JAZZ Pro est connue d'avance. Elle vous permet de réaliser des économies par rapport aux services facturés à l'unité.

Cotisation mensuelle

 Pour les adhérents détenant également JAZZ/Sobrio à titre privé I TVA⁽²⁾ 39,00 € par mois I TVA⁽²⁾ 31,20 € par mois soit 20 % de réduction

Avec JAZZ Pro bénéficiez de services et d'avantages tarifaires sur vos frais bancaires

 Commission de mouvement à hauteur de 12500 € d'opérations débitrices par mois⁽³⁾ (exemple: coût sans JAZZ Pro sur une base de 12500 €/mois de dépenses à 2 ‰. = 25 €/mois)

Frais fixes de tenue de compte (coût sans JAZZ Pro: minimum 26,00 €/mois)

 Commission d'ouverture et d'actualisation de dossier administratif

(coût sans JAZZ Pro: 150,00 €/an ou 250,00 €/an selon votre chiffre d'affaires)

 L'accès à nos services de banque à distance (Progeliance Net & Appli SG PRO⁽⁴⁾) (coût sans JAZZ Pro: 22,00 €/mois) inclus dans



- (1) Offre destinée aux associations de proximité (budget annuel inférieur à 300 000 EUR et/ou ayant moins de 10 salariés permanents).
- Partiellement soumis à TVA.
- (3) Au-delà de ce seuil, cette commission est due aux conditions définies avec le client
- (4) L'accès à l'Appli SG Pro nécessite l'abonnement au service de banque en ligne Progéliance Net (tarif au 01/01/2023: 22 € HT/mois). Hors coûts de connexion à Internet et abonnement aux options de Progéliance Net.

6 services

- Mise en opposition sur chèques, mise en opposition ou révocation d'un mandat de prélèvement SEPA et remplacement des cartes en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse
- Abonnement au service de représentation automatique des chèques remis sur votre compte et revenus impayés pour défaut de provision
- Traitement des chèques remis sur votre compte et revenus impayés, pour tout autre motif que le défaut de provision
- Retraits d'espèces avec votre carte CB Visa Business ou CB Visa Gold Business en euro dans les distributeurs automatiques de billets, en France et dans les pays de la zone Euro*.
- Émission de 3 chèques de banque par an
- ADAP (Assurance Décès Accidentel), une garantie décès accidentel sur vos découverts professionnels⁽¹⁾.
 Cette garantie prévoit le versement d'un capital égal au montant du découvert constaté sur vos comptes professionnels, à la date effective du décès accidentel⁽²⁾.

inclus dans



^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Jusqu'à l'échéance annuelle qui suit votre 80° anniversaire. Contrat d'assurance collective en cas de décès accidentel, de Sogécap, compagnie d'assurance vie et de capitalisation, entreprise régie par le Code des assurances, présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 7022493 (www.orias.fr)

⁽²⁾ Dans la limite de 7620 euros pour l'ensemble des comptes détenus dans une même Agence Société Générale.

Et en plus, bénéficiez d'avantages supplémentaires

Réduction sur les services

- Carte Business(1)
- Monetia : contrat d'encaissement de proximité comprenant la location de TPE, la maintenance et l'assistance téléphonique⁽²⁾
- Quiétis Pro: offre d'assurance dédiée à la protection des moyens de paiement, des recettes ou honoraires, des clés, papiers et téléphone mobile professionnels (voir page 55)

-25%

- Service e-Carte Bleue
- Progécarte sans Contact: offre de location de TPE avec services associés⁽³⁾. Cette offre n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2023.

Réduction croisée

 Bénéficiez d'une réduction sur vos cotisations JAZZ Pro et JAZZ ou Sobrio quand vous détenez les deux offres.



-20%

Votre fidélité récompensée par une cotisation réduite de vos cartes Business

- Une réduction supplémentaire sur la prochaine cotisation de votre carte bancaire en fonction du montant des dépenses annuelles réalisées.

Découvrez les modalités du programme aux conditions générales JAZZ Pro, et sur le site <u>professionnels.sg.fr</u>



25% de réduction sur votre cotisation carte CB Visa Business ou CB Visa Gold Business **25 %** de réduction supplémentaire (sur le tarif réduit) pour la carte CB Visa Business⁽⁴⁾.

..... OII

35% de réduction supplémentaire (sur le tarif réduit) pour la carte CB Visa Gold Business⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Pour les cartes Business, la réduction est appliquée dès l'adhésion pour les nouveaux contrats ou à la prochaine cotisation pour les contrats en cours.

⁽²⁾ Réduction appliquée à toute nouvelle souscription de Monetia rattachée au même compte courant que JAZZ Pro.

⁽³⁾ Réduction sur la location du terminal de paiement électronique Cf. p. 21.

⁽⁴⁾ Sous réserve de paiements annuels par carte (hors retrait) supérieurs ou égaux à 7500 €.

⁽⁵⁾ Sous réserve de paiements annuels par carte (hors retrait) supérieurs ou égaux à 15 000 €.

2. Vos services de cash management

2.1. Vos services de banque électronique en France

Les frais relatifs à chaque abonnement sont perçus mensuellement sauf stipulations contraires dans le contrat concerné. Ces frais ne comprennent pas la commission de traitement des opérations (voir les rubriques « Vos encaissements et vos règlements en Europe et à l'international » pages 19 à 34 et « Vos autres opérations à l'international » pages 35 à 40)

Sogecash Net (entreprises.sg.fr)

I TVA

Ensemble de services sur Internet permettant d'accéder à des fonctions bancaires et financières, notamment sous les formes suivantes :

- d'une offre Sogecash Net Évolution,
- de services « à la carte » pouvant être souscrits unitairement, indépendamment ou en complément de Sogecash Net Évolution.

Sogecash Net évolution (incluant 3 comptes à vue)

30.50€

Consultation de relevés de comptes, relevé de comptes au format PDF (Relevé de Compte Électronique), facture mensuelle des commissions soumises à TVA au format PDF, consultation de relevés d'effets de commerce à payer, consultation opérations du jour, recherche d'opérations, saisie de virements SEPA ordinaires et instantanés, saisie de virement permanent SEPA, saisie de bons à paver d'effets de commerce, réception d'alertes sur la mise à disposition de chéquiers et cartes bancaires, une solution de sécurité obligatoire pour toute souscription de contrat (pour un seul utilisateur enrôlé sur 5 médias maximum)

Services unitaires

- Paiements (pour chacun des 6 services) Saisie d'ordres de virements SEPA ordinaires(1). de virements SEPA instantanés*(1), de virement SEPA permanent, de virements internationaux, de virements de trésorerie européens, de bons à payer d'effets de commerce
- 8,00€

- Encaissements (pour chacun des 2 services) Saisie de remise d'effets de commerce. saisie de prélèvements SEPA*

8.00€

- Gestion de prélèvements recus 🕦

Gratuit

Relevés

• Relevé de compte, par compte⁽¹⁾

14.00 €

Comptes au format PDF (Relevé de Comptes Électronique)

Gratuit

 Facture mensuelle des commissions soumises à TVA au format PDF

Gratuit

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Services disponibles également sur iPhone et iPad (marques déposées par Apple Inc. App Store est un service d'Apple Inc.) ; Android (marque déposée par Google Inc ; Google Play est un service de Google Inc.).

Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement Carte (RMFEC) au format PDF Récapitulatif annuel des frais d'encaissement Carte (RAFEC) au format PDF Relevé « Carte Business » au format PDF Intérêts (Relevé d'Intérêts Électronique) (par échelle) Opérations du jour (intraday), par compte ⁽¹⁾ Relevé de chèques: par service par image visualisée (chèque, bordereau de remise) Relevé des factures cartes bancaires à payer ⁽¹⁾ , recherche d'opérations ⁽¹⁾	Gratuit Gratuit 4,00 € 14,00 € 8,00 € 0,50 €
Trésorerie Comptes fusionnés Comptes titres, par compte	8,00 € 4,00 €
 Monétique Service monétique (dont le suivi des télécollectes cartes bancaires) par contrat monétique 	14,00€
Téléchargement Relevés de comptes format tableur Relevés de comptes format CFONB 120	8,00€
- abonnement - par enregistrement • Remises de fichiers de virements SEPA au format ISO 20022	30,00 € 0,09 €
 abonnement par séquence* Remises de fichiers de virements SEPA instantanés au format ISO 20 	14,00 € 2,00 €
 abonnement par séquence* Remises de fichiers de virements internationaux 	14,00 € 2,00 €
au format CFONB 320 ou au format ISO 20022 - abonnement (par format) - par séquence* • Remises de fichiers de virements de trésorerie européens	14,00 € 2,00 €
au format ISO 20022 - abonnement - par séquence*	14,00 € 2,00 €
 Remises de fichiers d'effets de commerce au format CFONB 160 abonnement Remises de fichiers de prélèvements SEPA* 	14,00€
- abonnement - par séquence*	14,00 € 2,00 €

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Services disponibles également sur iPhone et iPad (marques déposées par Apple Inc. App Store est un service d'Apple Inc.); Android (marque déposée par Google Inc; Google Play est un service de Google Inc.).

Sogestel (Protocole Ebics T) ou Sogestel TS (Ebics TS) - (Nortrans)	I TVA
Autres services de banque électronique	
 Service « Espace Flux » (service de constitution de fichiers et de communication bancaire) 32,0 	00 €/mois
- Double signature ⁽¹⁾	4,00€
 Solution de sécurité « Secure Access⁽¹⁾ » obligatoire pour toute souscription de contrat Par utilisateur enrôlé sur 5 médias maximum 	4,00€
- Bourse (incluant la consultation des comptes titres)	8,00€
Opérations à signer : paiements et encaissements saisis, téléchargés et télétransmis	8,00€
 Chéquier ou carte disponible, rejets sur virements émis Impayé ou rejet sur remise de prélèvement SEPA*, prélèvement SE reçu, impayé sur remise d'effets de commerce, impayé ou rejet sur remis, solde inférieur au seuil fixé, solde supérieur au seuil fixé, vire SEPA (ordinaire et instantané) reçu, virement international reçu 	chèques
- Alertes ⁽¹⁾⁽²⁾ (pour chacun des 10 services)	
 Suivi autres canaux⁽¹⁾ et ordre d'exécution disjoint⁽¹⁾ Suivi autres canaux⁽¹⁾ Ordre d'exécution disjoint⁽¹⁾ 	8,00€ Inclus

Sogestel (Protocole Ebics T) ou Sogestel TS (Ebics TS) - (Nortrans)	I TVA
---------------------------------------------------------------------	-------

- Option remises

Service de télétransmission d'ordres de paiement et d'encaissement (virements SEPA ordinaires, virements SEPA instantanés de masse. prélèvements SEPA*, effets de commerce...).

• Sogestel	58,50€
Sogestel TS	53,50€
Out to the fe	

Option relevés

Relevés de comptes

Service de télétransmission de fichiers de relevés de comptes. relevés intraday et autres relevés d'opérations (effets de commerce domiciliés, prélèvements SEPA impayés...).

66.00 €

neteves de comptes	00,000
Relevés intraday	35,00€
Autres relevés (par relevé)	30,00€
• Consommation	
- par enregistrement (format CFONB)	0,09€
- par séquence ou opération (format XML)	
relevés de compte et intraday	0,28€
- autres relevés	0,09€
- par kilo octet (format SWIFT)	2,75€
• Relevé de compte électronique (format PDF)	Gratuit

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Services disponibles également sur iPhone et iPad (marques déposées par Apple Inc. App Store est un service d'Apple Inc.); Android (marque déposée par Google Inc; Google Play est un service de Google Inc.).

⁽²⁾ Possibilité d'adresser les alertes par SMS, e-mail ou notification Appli.

 Relevés par mail 	ITVA
- Abonnement mensuel (par relevé)	
 Relevé d'intérêt électronique 	Gratuit
 Accusé de réception applicatif GPI 	63,50€
 Autres relevés 	30,00€

- Consommation (par pièce jointe)

Relevé d'intérêt électronique
Accusé de réception applicatif GPI & Autres relevés
0,41 €

Sogestel Expert Comptable (Étoile Expert-comptable) 🚺

Vous permet, en qualité d'Expert Comptable, de récupérer par télétransmission les relevés de comptes de nos clients communs (via une liaison EBICS)

- Relevé de compte, forfait mensuel (+0,03 € l'enregistrement, au-delà de 1000 écritures/mois)

(A) • Progéliance Net & Appli SG Pro

- Abonnement mensuel⁽¹⁾(services Internet et mobile): I TVA 22,00 €
 Prestations incluses
- Consultation des comptes professionnels et privés
- Saisie de virements SEPA (ordinaires et instantanés⁽²⁾)
- Saisie de virement permanent France et dans l'ensemble de la zone SEPA
- Gestion des Bons à payer d'effets de commerce
- Gestion des encaissements par cartes bancaires (uniquement pour Progéliance Net)
- Alertes et informations sur les opérations du jour et à venir
- Mise en opposition Carte Business
- Verrouillage / déverrouillage Carte Business
- Consultation code secret Carte Business
- Demande exceptionnelle de capacité de paiement Carte Business⁽³⁾
- Kit de contestation Carte Business

 $^{(1) \} Hors commissions \ de traitement \ des opérations. Voir rubrique \\ «Vos encaissements et vos règlements ».$

⁽²⁾ Sous réserve de la disponibilité du service.

⁽³⁾ Selon conditions spécifiques.

2.2. Vos services de banque électronique à l'international

Global Cash I TVA

Global Cash

Ensemble de services sur Internet permettant la gestion des comptes, tenus par Société Générale ou d'autres banques⁽¹⁾, quel que soit leur pays de localisation (reporting et transmission d'ordres). Les services de reporting et de validation d'ordres (saisis, téléchargés dans Global Cash ou télétransmis) sont disponibles sur smartphones et tablettes via l'appli Global Cash Mobile

Nous consulter

Autres services de banque électronique à l'international

I TVA

Sogecash International Reporting

Mise à disposition d'extraits de comptes tenus à l'étranger dans le groupe Société Générale ou dans d'autres banques(1), en protocole EBICS

Nous consulter

Sogecash 101

Associé à l'offre Sogestel TS, permet l'émission d'ordres de paiement à partir de comptes ouverts à l'étranger, dans le groupe Société Générale ou dans d'autres banques(1) Nous consulter

 Sogecash International Account Management (Corinte International Consultation)

Service de gestion délocalisée de compte (ou Corinte International Cash Pooling) qui consiste à recevoir des ordres de paiement, en provenance d'une banque tierce⁽¹⁾ au débit de comptes tenus en France par Société Générale et/ou à envoyer les relevés de comptes yers cette banque, qui se charge Nous consulter de les mettre à disposition d'une entreprise cliente

Services de télétransmission de fichiers de la gamme Sogecash International Services, multibanques⁽¹⁾ et multipays, offrant la télétransmission de fichiers de reporting et d'ordres de paiement ou d'encaissement. via différents protocoles de communication:

Nous consulter

- Sogecash SWIFTNet
- Sogecash international SFTP
- Sogecash International EBICS

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Pour les services de reporting: sous réserve que la banque soit adhérente au réseau SWIFT. Pour les services de paiements : sous réserve que la banque soit adhérente au réseau SWIFT et ait signé un accord bilatéral MT101 avec Société Générale.

Sogecash API* for Corporate

Paiements

Virement SEPA instantané unitaire

Nous consulter

Reporting

- Relevés Intraday (MT942)
- Positions & Transactions en temps-réel

Nous consulter

2.3. Vos autres services de cash management

Certificats électroniques

I TVA

Certificat Swift 3SKev Par Token USB(1) NG Pro

90.00€

Solution de sécurité

Solution de sécurité « Secure Access International » par utilisateur enregistré sur 5 médias maximum 3.00 €

Suivi des virements internationaux (GPI)

Service de suivi des virements internationaux (GPI) émis grâce à une référence unique de transaction, et de notification du statut de ces opérations (hors frais de consommation)

- Nécessite un abonnement à Global Cash, Sogestel, Sogestel TS, Sogecash SWIFTNet ou Sogecash international SFTP

63,50€

Sogecash Fournisseurs

Service permettant à une entreprise d'ordonner le paiement des factures fournisseurs acceptées à échéance (FAE) en Europe (zone SEPA(2)) et à l'international Nous consulter

- Nécessite un abonnement à Global Cash, Sogestel, Sogestel TS, Sogecash SWIFTNet ou Sogecash international SFTP
- Par opération

SEPAmail DIAMOND(3) (Sécurité & Lutte contre la fraude)



Service permettant de fiabiliser les coordonnées bancaires données par un titulaire de compte à un donneur d'ordres de virement ou de prélèvement SEPA*. Disponible uniquement via les offres de télétransmission et l'offre API for Corporate. Nous consulter

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Token USB: support permettant d'accueillir des certificats électroniques.

⁽²⁾ Zone SEPA, voir définition p. 71.

⁽³⁾ SEPAmail est un réseau interbancaire, regroupant BNP Paribas, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel CIC, Société Générale, La Banque Postale et Crédit Agricole. Ce réseau repose sur une messagerie sécurisée, qui permet à ses membres de s'échanger des informations de façon sécurisée.

Centralisation des recettes ou de trésorerie

Sogecash TSE (NORSTAR Trésorerie)

(Transfert de Soldes ou d'Écritures)

Service de transfert automatique, en fin de journée, sur un compte centralisateur, de soldes ou d'écritures enregistrés sur des comptes ouverts dans le réseau France de Société Générale, appartenant à la même entité juridique.

Choix possible de la périodicité – Service disponible pour les comptes en euros ou en devises

Nous consulter

Sogecash Pooling (NORSTAR Centralisation)

Service de centralisation automatique, en fin de journée, des positions de trésorerie d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, enregistrées sur des comptes ouverts chez Société Générale en France. Choix possible de la périodicité – Service disponible pour les comptes en euros ou en devises

Nous consulter

Sogecash International Pooling

Service de centralisation automatique, en fin de journée, des positions de trésorerie d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises enregistrées sur des comptes ouverts chez Société Générale en France et dans des implantations internationales du groupe Société Générale. Choix possible de la périodicité – Service disponible pour les comptes en euros ou en devises

Nous consulter

Sogecash Intraday Sweeping

Service de centralisation automatique⁽¹⁾, en cours de journée, des positions de trésorerie d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises enregistrées sur des comptes ouverts dans toute banque⁽²⁾ en France ou à l'international. Service disponible pour les comptes en euros ou en devises Nous consulter

⁽¹⁾ Compte centralisateur ouvert chez Société Générale.

⁽²⁾ Sous réserve des capacités techniques de la banque concernée.

3. Vos encaissements en Europe et à l'international

3.1. Virement reçu

Jizi vii cilicite i e gu	
Virement SEPA ⁽¹⁾	l Dates de valeur p. 57
Virement libellé en euro reçu d'un pays de la zone SEPA ⁽²⁾	
Par virement SEPA ordinaire	Gratuit
Par virement SEPA instantané*	Gratuit
Virement de trésorerie* européen Virement libellé en euro reçu d'un pays de la zone SEPA ⁽²⁾	
Par virement de trésorerie* européen	Nous consulter
Virement international Virement libellé en euro reçu d'un pays hors zone SEPA ⁽²⁾ cen devise (hors euro) quel que soit le pays d'émission	ou virement reçu
 Par virement international Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se repo « Opérations de change » 	rter page 40 19,00€
Par virement de trésorerie* international	Nous consulter
Commissions spécifiques	
■ IBAN* ou coordonnées bancaires du bénéficiaire absents ou incorrects	18,00€
■ Envoi d'un avis papier	5,00€
Personnalisation ou toute demande particulière (recherche, avis de sort, copies)	
Pour défaut de paiement : frais réel Protêt	18,00€
■ Virement non domicilié*	30,00€

Bénéficiaire non domicilié chez Société Générale

27,00€

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ À l'exception des virements faisant l'objet d'un service de personnalisation ou choix du circuit bancaire traités selon les conditions du virement international indiquées ci-après. Le virement SEPA pourra être dénommé « virement européen » sur certaines restitutions de Société Générale.

⁽²⁾ Zone SEPA, voir définition p. 71.

3.2. Prélèvement SEPA* et Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)

Remise de prélèvement SEPA* (dont TIP SEPA) et SEPA B2B*

■ Internet ou télétransmission - Abonnement aux services - Par prélèvement SEPA (dont TIP SEPA)	pages 12 à 18 0,46 €
- Par prélèvement SEPA B2B	0,50€
 Papier converti en magnétique (listage informatique) 	
- Par séquence*	13,00€
- Par prélèvement SEPA (dont TIP SEPA) ou SEPA B2B	5,00€
■ Demande d'attribution d'ICS (Identifiant Créancier SEPA)	36,00€
■Impayé prélèvement SEPA (dont TIP SEPA), prélèvement SEPA	A B2B 17,50 €
■ Envoi d'un avis papier (prise en charge ou avis d'impayé)	5,00€
SEPA Solution intégrale	
Service de gestion de mandats de prélèvement SEPA et de prélèvement SEPA B2B	lous consulter
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	tous consutter
Service de représentation automatique des impayés	
■ Abonnement mensuel au service	20,00€

3.3. Encaissement par carte

Commissions monétiques

Commissions monétiques correspondant à l'acquisition des transactions par carte et perçues quel que soit le contrat d'encaissement par carte.

Étude personnalisée

■ Forfait monétique santé 🕦

Un tarif unique en fonction de votre profession incluant l'ensemble de vos commissions monétiques liées aux encaissements effectués par carte bancaire via votre terminal de paiement électronique

Pour les médecins généralistes et paramédicaux⁽¹⁾
 (12.00 €/mois avec JAZZ Pro)

■ Par prélèvement SEPA* (dont TIP SEPA) ou SEPA B2B*

15,00 €/mois

• Pour les médecins spécialistes⁽²⁾ (20,00 €/mois avec JAZZ Pro)

25.00 €

0.65 €

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Offre sous réserve d'acceptation par la Banque et réservée aux professions libérales suivantes: Médecins généralistes: code NAF 8621Z, Infirmiers, Sagesfemmes: code NAF 8690D, Rééducation Appareillage, Pédicures Podologues: code NAF 8690E. Santé humaine non classées: code NAF 8690F.

⁽²⁾ Offre sous réserve d'acceptation par la Banque et réservée aux professions libérales suivantes: Activités chirurgicales: code NAF 8622B, Radiodiagnostic et Radiothérapie: code NAF 8622A, Laboratoires d'analyses médicales: code NAF 8690B, Autres Médecins Spécialistes: code NAF 8622C.

Encaissement en face-à-face

Contrat d'encaissement de flux de proximité

- Mise en place du contrat

Gratuit

■ PROGÉCARTE sans contact

Offre de location de Terminal de Paiement Électronique (TPE) avec services associés.

I TVA

(Cette offre n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2023)

■ Progécarte Santé⁽¹⁾ **N**

Offre de location de matériel « bi-fentes » dédiée aux professionnels de santé permettant d'encaisser les opérations par cartes, lire les cartes Vitale et transmettre les feuilles de soins électroniques à l'aide d'un seul appareil.

Solution d'Encaissement Mobile MPOS⁽²⁾

I TVA

Terminal d'encaissement mobile associé à une application d'encaissement installée sur un smartphone ou une tablette compatible **Nous consulter**

■ Monetia 🕦

Contrat d'encaissement de flux de proximité comprenant la location de terminal de paiement électronique (TPE), la maintenance standard et l'assistance téléphonique.

- TPE Fixe IP (avec Pin-Pad à insertion carte)

25,75 €/mois

- TPE Fixe 3G (avec Pin-Pad à insertion carte)

44,40 €/mois

- TPE Portable IP

29,50 €/mois

- TPE Portable 3G/4G

43,70 €/mois

- Lecteur chèque

23,00 €/mois

- Les options et services Monétia

• Option Monétia Plus

Service de maintenance sur site (abonnement par matériel)(3) 10,00 €/mois

• Installation sur site unique à J+8 maximum

Service d'installation sur un même site, coût du service par terminal

- Un matériel

150,00€

- Deux matériels et plus

100,00 € par matériel

Dépannage express

Service de dépannage avec envoi d'un terminal ou déplacement d'un technicien sur site sous 4 heures (du lundi au vendredi, hors jours fériés). Tout appel reçu entre 8 h 00 et 14 h 00

est traité dans les 4 h suivant l'appel

200,00 € par matériel

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Contrat conclu avec le prestataire AVEM, fournisseur de Terminaux de Paiement Électronique (TPE).

⁽²⁾ Contrat conclu avec un distributeur de Terminaux de Paiement Electronique (TPE), partenaire de Société Générale (JDC).

⁽³⁾ Le délai d'intervention est de J + 1 ouvré du lundi au samedi pour des demandes déclenchées par notre prestataire jusqu'à 16h. Au-delà de cet horaire, l'intervention est à J + 2 ouvrés.

Activation/Désactivation Sans contact
 Ajout/Suppression logiciel privatif
 Changement de matériel
 75,00 €

 Bon de retour - Bon de retour nécessaire pour retourner le(s) matériel(s) en cas de cessation de contrat Première demande offerte 30,00 € pour toute demande supplémentaire

Encaissement sur Internet

Sogenactif

Solution d'encaissement sécurisée en ligne incluant le raccordement à la plate-forme technique de paiement pour l'enregistrement des transactions et le contrat monétique pour l'acquisition des flux. S'intègre au site marchand de l'entreprise ou de l'association et assure toutes les étapes d'un paiement sur Internet, de la création de la transaction jusqu'à sa remise en banque.

Frais de raccordement à l'ouverture
 Abonnement mensuel
 ITVA 300,00 €

- Option encaissement via prélèvement SEPA*

• Forfait mise en place de l'option ITVA 400,00 €

 Reprise d'une base de mandats existante (par mandat)
 Coût par mandat archivé avec signature

ITVA Sur consultation
ITVA 0.90 €

Coût par mandat archivé avec signature
 Coût par prélèvement SEPA
 ITM 0,90 €
 0,20 €

- Option acceptation de Chèque Vacances CONNECT (ANCV)

• Par transaction ITVA 0,50 €

Option application mobile In App
(solution d'intégration de la page de paiement
dans l'application mobile de l'entreprise ou de l'association)
 Gratuit

 Option Gonogo+ (service comprenant 72 outils sécuritaires à paramétrer selon l'activité de l'entreprise ou de l'association)
 Nous consulter

 Option outil de scoring (service permettant d'évaluer à l'aide d'un score – vert, orange ou rouge – le risque d'une transaction)

• Par transaction ITVA Nous consulter

Option 3X ou 4X WEB⁽¹⁾
(solution de financement permettant de payer en 3 ou 4 fois les achats effectués avec une carte bancaire sur Internet)
Nous consulter
 Autres options disponibles
Nous consulter

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Offre Franfinance (n° d'immatriculation 719 807 406 RCS NANTERRE). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Franfinance et après signature des conditions générales de l'offre.

SogeCommerce

Solution d'encaissement sécurisée en ligne incluant le raccordement à la plate-forme technique de paiement pour l'enregistrement des transactions et le contrat monétique pour l'acquisition des flux. S'intègre au site marchand de l'entreprise ou de l'association et assure toutes les étapes d'un paiement sur Internet, de la création de la transaction jusqu'à sa remise en banque.

- Frais de raccordement à l'ouverture ITVA 300.00€

 Abonnement mensuel ITVA 32.00 €

Option encaissement via prélèvement SEPA*

• Forfait mise en place de l'option ITVA 400,00€

• Reprise d'une base de mandats existante ITVA Nous consulter (par mandat)

Coût par mandat archivé avec signature

ITVA 0,90€ Coût par prélèvement SEPA 0.20 €

- Option acceptation de Chèque Vacances CONNECT (ANCV)

 Par transaction ITVA 0,50 €

- Option gestion des risques sur-mesure (création et mise en place de règles sécuritaires personnalisées en fonction de l'activité de l'entreprise ou de l'association.

Plus de 80 critères disponibles et paramétrables) Nous consulter

- Option Titres Restaurants Dématérialisés Conecs⁽²⁾ (frais de mise en service) Gratuit

- Module de paiement pour les sites développés via des solutions CMS⁽¹⁾ Open Source et propriétaires (plus de 30 modules au choix) Gratuit

- Option Tableaux de bord (suivi détaillé de votre activité)

 Abonnement mensuel. Gratuit

 Option Paiement embarqué (permet aux marchands d'intégrer directement le formulaire de paiement dans le parcours de paiement) Nous consulter

- Option Webservices (permet une gestion automatisée de ses opérations) Nous consulter

 Option 3X ou 4X WEB⁽¹⁾ (solution de financement permettant de payer en 3 ou 4 fois les achats effectués avec une carte bancaire sur Internet) Nous consulter

- Autres options disponibles Nous consulter

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Offre Franfinance (n° d'immatriculation 719 807 406 RCS NANTERRE). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Franfinance et après signature des conditions générales de l'offre.

⁽²⁾ Sous réserve de disposer d'un agrément de la CNTR (Commission Nationale des Titres-Restaurant) et d'un contrat d'affiliation auprès des établissements émetteurs de titres restaurants. Hors frais facturés par les émetteurs de titres restaurants.

Contrat flux Internet

Contrat d'encaissement monétique pour l'acquisition de flux sur Internet. À destination des entreprises et associations disposant déjà d'une solution technique d'acceptation des paiements en ligne souscrite auprès d'un prestataire d'acceptation technique (hors Sogenactif et Sogecommerce)

- Abonnement mensuel

ITVA 21,00€

Encaissement à distance

Sogefactures

Solution d'encaissement de factures à distance par carte bancaire. Inclut l'interface Web pour créer les pré-transactions correspondant aux factures émises, un site sécurisé et/ou un serveur vocal dédié pour permettre au client final de régler sa facture et le contrat monétique pour l'acquisition des flux

- Frais de raccordement à l'ouverture

I TVA 300,00 €/par téléphone Gratuit par internet

ITVA 21,00€

- Abonnement mensuel

VPC e-Gestion

Contrat de service permettant la saisie de transactions cartes par le commerçant sur une interface Web et incluant le contrat monétique pour l'acquisition des flux.

- Frais de raccordement à l'ouverture

ITVA 300,00€

- Abonnement mensuel

ITVA 30,00€

Contrat d'encaissement de flux VPC sur TPE (Contrat VAD)

Contrat permettant d'encaisser des transactions cartes initiées à distance et saisies par l'entreprise ou l'association sur un Terminal de Paiement Électronique (TPE).

- Mise en place du contrat

Gratuit

Sogecommerce Lite

Offre permettant aux commerçants qui ne disposent pas de site Internet de proposer le paiement en ligne à leurs clients

- Frais de raccordement

ITVA 100,00€

- Abonnement ITVA 16,00 €/mois

3.4. Chèque

Opérations en	France
---------------	--------

I Dates de valeur p. 57

 Encaissement de chèques en euros tirés sur la France métropolitaine, les DROM, Saint-Pierre et Miquelon ou Monaco (Remise de chèque EUR payable en France et DOM)
 Les chèques payables sur les COM et POM disposent d'un traitement

spécifique avec frais éventuels perçus par les correspondants.

Gratuit

■ Télécollecte de chèques (offre TLMC)

Nous consulter

■ Bordereaux de remise de chèques personnalisés

Gratuit

Impayé reçu

- Motif sans provision

Gratuit

- Autres motifs (hors récupération des frais éventuels de protêt)

20,50€

 Représentation automatique des chèques impayés sans provision (par chèque et par représentation – 2 représentations maximum)

Nous consulter

Avis de sort

(hors récupération des frais de communication ou de port)

18,00€

Opérations en Europe et à l'international

Cette opération est associée à une prestation de virement pour son règlement. Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se reporter page 40

« Opérations de change ».

■ Encaissement en « crédit accéléré »

Pour les conditions d'éligibilité à cette procédure, consultez votre Chargé d'affaires.

25,00 € par chèque

Encaissement en « crédit ferme »⁽¹⁾

Pour les conditions d'éligibilité à cette procédure,

consultez votre Chargé d'affaires. 0,11 % min. 25,00 € par chèque

Impayé

42,80€

Avis de sort

40,00€

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Pour les opérations avec l'étranger, s'ajoutent, le cas échéant, les frais réclamés par le correspondant étranger ou la banque du tireur.

3.5. Effet de commerce

Opérations en France	I Dates de valeur p. 57
Internet ou télétransmission	
- Abonnement aux services	pages 12 à 18
- Par remise*	4,35€
- Par effet remis à l'encaissement	0,59€
■ Papier	
- Par remise*	23,00€
- Par effet remis à l'encaissement	6,50€
Présentation de lettre de change papier à l'acceptation	Nous consulter
■ Impayé (hors récupération des frais éventuels de protêt)	20,00€
Avis de sort	
(hors récupération des frais de communication ou de port	t) 20,00 €
 Réclamation, prorogation ou changement de domiciliat (par effet de commerce) 	ion 20,00 €

Opérations en Europe et à l'international

Cette opération est associée à une prestation de virement pour son règlement. Les frais de réception du virement sont à ajouter. Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se reporter page 40 « Opérations de change ».

■ Encaissement simple d'un effet	0,10 % min. 30,00 €
■ Impayé	40,00€
• Avis de sort, prorogation, acceptation	40,00€

3.6. Espèces

Dépôts	Dates de valeur p. 57
■ Carte de dépôt automatisé	
- Cotisation annuelle	Gratuit
- Commission par dépôt	Gratuit
■ Autres types de versement	Nous consulter

^{*} Voir Lexique p. 69.

4. Vos règlements en Europe et à l'international

4.1. Virements émis

Virement SEPA Virement libellé en euro émis vers un pays de la zone SEPA ⁽¹⁾ Abonnement aux services	pages 12 à 18
■ Internet	
- Par virement SEPA ordinaire	0,21€
- Par virement SEPA instantané unitaire*(2) ou de masse	0,80€
- Par virement accéléré	0,60€
■ Télétransmission	
- Par virement SEPA ordinaire	0,21€
- Par virement confidentialité haute ⁽³⁾	△ 0,05€
- Par virement SEPA instantané de masse*(2)	0,80€
- Par virement accéléré	0,60€
Sogecash API* for Corporate	
- Par virement SEPA instantané unitaire ⁽²⁾	0,80€
■ Papier	
- Par virement SEPA ordinaire traité par votre agence	20,00€
Virement urgent* européen émis en euro vers un pays de la zone SEPA ⁽¹⁾	
Internet ou Télétransmission	
- Par virement urgent*	0,60€
■ Papier	
- Par virement urgent* traité par votre agence	24,00€
Virement de trésorerie* européen émis en euro vers un pays de la zone SEPA ⁽¹⁾	
Internet ou Télétransmission	
- Par virement de trésorerie	7,00€

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Zone SEPA, voir définition p. 71.

⁽²⁾ Sous réserve de la disponibilité du service dans la banque bénéficiaire.

⁽³⁾ Commission perçue en complément de la commission par opération d'un virement SEPA ordinaire, d'un virement SEPA instantané de masse ou d'un virement accéléré. Ce service permet de bénéficier de la confidentialité de certaines données du virement en acquisition comme dans les restitutions.

Papier

- Par virement de trésorerie* traité par votre agence

27.00 €

Virement international

I Dates de valeur p. 57

Virement libellé en euro émis vers un pays hors zone SEPA(1) ou virement émis en devise (hors euro) quel que soit le pays destinataire. Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se reporter page 40 « Opérations de change ».

Internet ou télétransmission

- Abonnement aux services		pages 12 à 18
- Par virement international ordinaire	0,085 %	min. 12,00 €/max. 70,00 €
- Par virement international urgent*	0,10 %	min. 17,00 €/max. 75,00 €
- Par virement international de trésorerie	k	20,00€

Papier		
- Par virement international ordinaire	0,10 %	min. 24,00/max. 80,00 €
- Par virement international urgent*	0,11 %	min. 26,00 €/max. 90,00 €
- Par virement international de trésorerie*		30.00€

→ Société Générale convertira automatiquement les ordres de virements suivants:

- ordres de virements libellés en euro émis à destination de bénéficiaires situés dans certains pays en dehors de la zone SEPA, ou dans la zone SEPA lorsqu'une telle conversion est permise par la réglementation.
- ordres de virement libellés en USD à destination de bénéficiaires situés hors États-Unis d'Amérique.

Pour en savoir plus, consultez les Conditions Générales de la Convention de compte courant Entreprises.

Payment Protection Solutions

Service de sécurisation des flux SEPA et internationaux



Commissions spécifiques	I TVA
■ IBAN* ou coordonnées bancaires absents ou incorrects	18,00€
Option Net de frais pour le bénéficiaire*(2)	23,00€
Personnalisation, choix du circuit bancaire ou toute demande per (recherche, avis de sort, copies)	articulière 18,00€
Envoi d'un avis papier (prise en charge ou opération rejetée)	5,00€
Frais SWIFT	15,00€

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Zone SEPA, voir définition p. 71.

⁽²⁾ Sur demande du client et dans les conditions de l'offre Société Générale.

Virement permanent SEPA*	
Par virement papier ⁽¹⁾	1,60€
Par virement internet (saisie dans Sogecash Net)	0,23€
Rejet de virement permanent pour insuffisance de provision	
- Pour un virement < 20 €	Gratuit
- Pour un virement ≥ 20 € à destination d'une autre banque	20,00€

4.2 Prélèvement SEPA* et Titre Interhançaire

de Paiement SEPA (TIP SEPA)	
Paiement d'un prélèvement SEPA (dont TIP SEPA) ou d'un prélèvement SEPA B2B*	Gratuit
■ Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA B2B*(2)	10,50€
Opposition sur un mandat de prélèvement SEPA ou SEPA B2B*	15,00€
■ Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA ou SEPA B2B*	15,00€
Rejet d'un prélèvement SEPA (dont TIP SEPA) ou d'un prélèvement SEPA B2B* pour insuffisance de provision	l 20 00 C)

100 % du montant rejeté (plafond 20,00 €) Offres de sécurisation des prélèvements Services permettant de désigner explicitement les mandats de prélèvements

SEPA autorisés au débit de votre compte, et/ou les créanciers autorisés à émettre des prélèvements SEPA sur votre compte. Nous consulter

4.3. Cartes affaires Environnement

Cotisation annuelle (Débit Différé et Débit Immédiat)		
CB Corporate Executive MasterCard / CB Visa Gold Affaires	141,00€	
■ CB Corporate MasterCard / CB Visa Affaires	61,00€	

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Service disponible uniquement pour les virements SEPA ordinaires.

⁽²⁾ À l'exception des mandats en faveur de la DGDDI, DGFIP et de l'URSSAF.

Commissions de retrait(1) ou de paiement

	Zone euro et Monaco ⁽²⁾	Hors zone euro ⁽⁴⁾
Retrait espèces distributeur	Gratuit	3,00 €/retrait
Retrait espèces guichet	3,00 €/retrait ⁽³⁾	+ 2,70 % du montant retiré
Paiement	Gratuit	1,00 €/paiement + 2,70 % du montant retiré

Reporting

Reporting Internet via Sogecarte Net (Espace Carte Corporate)	Gratuit
reporting internet na dogecurte net (2space dante do portice)	0.0.0.

■ Relevé de Gestion télétransmis

- Cotisation mensuelle:	selon périodicité
-------------------------	-------------------

 Téléchargement quotidien 	305,00 €
Téléchargement bimensuel	30,00€
Téléchargement mensuel	16,00€
- Coût par écriture	0,05€

Relevé de gestion Visa ou Mastercard

- Cotisation mensuelle pour une périodicité quotidienne	305,00€
- Coût par écriture	0.05€

■ Relevé papier

- Relevé Carte titulaire	3 50 € nar relevé émis

- Relevé de gestion entreprise

• Cotisation mensuelle 50,00 €

• Coût par écriture 0,05 €

4.4. Cartes Business

Cotisation annuelle

Les détenteurs de JAZZ PRO et Association bénéficient de 25 % de réduction sur leur cotisation Carte CB Visa Business et Carte CB Visa Gold Business⁽⁵⁾ (voir p. 11).

Carte CB Visa Gold Business (Débit Différé et Débit Immédiat)	141,00€

■ Carte CB Visa Business (Débit Différé et Débit Immédiat) 53,00 €

⁽¹⁾ Service optionnel.

⁽²⁾ Zone euro, voir définition p. 71.

⁽³⁾ Gratuit en France dans les guichets Société Générale y compris dans les distributeurs automatiques de billets des ex-agences du groupe Crédit du Nord.

⁽⁴⁾ Pour les transactions en euro ou en devise.

⁽⁵⁾ La réduction est appliquée dès l'adhésion pour les nouveaux contrats ou à la prochaine cotisation pour les contrats en cours.

Option carte Collection

Cotisation annuelle venant s'ajouter à la cotisation carte

■Entrepreneurs ITVA 14,00 €

Business Class

(uniquement disponible sur la carte CB Visa Gold Business) **ITVA** 109,00 €

Option crypto dynamique

(numéro au dos de la carte changeant toutes les heures) Cotisation annuelle venant s'ajouter à la cotisation carte

12.00€

Commissions de retrait(1) ou de paiement

Zone euro et Monaco ⁽²⁾		Hors zone euro ⁽³⁾			
Retrait espèces distributeur	Visa Gratuit ⁽⁴		1,00 €/retrait au-delà de 4 retraits hors distributeur SG	3,00 €/retrait + 2,70 % du montant	
distributedi	Gold		Gratuit	retiré	
Retrait espèces guichet	Visa	(4)	3,00 €/retrait	3,00 €/retrait	
	Gold	Gratuit ⁽⁴⁾	hors guichet SG	+ 2,70 % du montant retiré	
Paiement	Visa			1,00 €/paiement	
	Gold	Gratuit		+ 2,70 % du montant payé	

4.5. Services liés à vos cartes

Choix du code secret

Carte Affaires Environnement
 Carte Business
 Gratuit
 12,00 €

Réédition du code secret

- Carte Affaires Environnement

Gratuit

- Carte Business
- à distance

Gratuit

par votre agence

5,00€

Blocage de la carte (Business, Environnement ou Logée Voyages)

- Suite à perte, vol ou utilisation frauduleuse

Gratuit

 Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (en cas d'utilisation abusive par le porteur)
 26,00 €

⁽¹⁾ Service optionnel.

⁽²⁾ Zone euro, voir définition p. 71.

⁽³⁾ Pour les transactions en euro ou en devise.

⁽⁴⁾ Dans les distributeurs/guichets Société Générale y compris dans les distributeurs automatiques de billets des ex-agences du groupe Crédit du Nord.

• Remplacement de la carte	(Business,	Environnement ou	Logée Voyages)
----------------------------	------------	------------------	----------------

- à l'occasion de son renouvellement automatique	Gratuit
- en cas de dysfonctionnement	Gratuit
- à la demande du client : détérioration, renouvellement anticipé	20,00€
- suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse	20,00€
Service e-Carte Bleue	

Numéro de carte bancaire virtuel à usage unique pour les achats sur Internet

- Carte affaires Environnement Visa ou Business (cotisation annuelle) 12.00 €

- Réédition d'un identifiant/mot de passe en cas de perte 5.00€

4.6. Carte Logée Voyages

Carte de paiement hébergée dans une agence de voyage pour des règlements de prestations voyages comptabilisés sur le compte de l'entreprise

Cotisation annuelle	
Reporting Internet via Sogecarte Net (ESPACE CARTE CORPORATE)	Gratuit
Relevés de gestion télétransmis	
- Cotisation mensuelle : téléchargement quotidien	305,00€
- Cotisation mensuelle : téléchargement bimensuel	30,00€
- Cotisation mensuelle : téléchargement mensuel	16,00€
- Par écriture	0,05€
Relevé de gestion Mastercard ou Smart Data	
- Cotisation mensuelle	305,00€
- Par écriture	0,05€
Solution In Control (option cartes virtuelles)	Gratuit

Commissions de paiement

	Zone euro ⁽¹⁾	Hors zone euro ⁽²⁾
Paiement	Gratuit	1,00 € par paiement + 2,70 % du montant payé

⁽¹⁾ Zone euro, voir définition p. 71.

⁽²⁾ Pour les transactions en euro ou en devise.

Opérations en France I Dates de			
Émission d'un chèque de banque		18,00€	
■ Paiement d'un chèque		Gratuit	
Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné	16,00 € p	ar chèque	
Opposition au paiement d'un chèque (après confirma	ation écrite)	16,00€	
■ Forfait de rejet d'un chèque sans provision Les frais ci-après incluent l'information préalable, les fi d'impayé, d'envoi d'une lettre d'injonction, de délivran de non-paiement, de régularisation, de blocage de pro de l'interdiction bancaire. Les frais postaux d'envoi en de la lettre d'injonction sont perçus en sus des frais ci-	ice d'un certifi ovisions, de ma recommandé	cat	
- pour les chèques inférieurs ou égaux à 50,00 €		30,00€	
- pour les chèques supérieurs à 50,00 €		50,00€	
 Paiement d'un chèque sur un compte d'un titulaire interdit bancaire Service d'envoi de chéquiers à l'adresse de votre entité 	reprise ou ass	35,00 € ociation	
(frais d'envoi de recommandé en supplément).		4,00 €	
Sécurisation des chèques	A Nous	consulte	
 Chèque sécurité Service d'édition de lettres chèques et de rapprocher et présentés au paiement 	ment des chèc	lues émis	
- Vérichèques (Norsécurité) Service de rapprochement des chèques émis et prés	entés au paier	ment	
 Infochèques Transmission d'un relevé électronique des bénéficiai présentés au paiement 	ires de chèque	es	
Lettres-Chèques Fourniture de Lettres-Chèques	Nous	consulte	
Opérations en Europe et à l'international Cette opération est associée à une prestation de vireme Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se rep « Opérations de change »		glement.	
Par chèque présenté au paiement par une banque étrangère	0,11 % / m	in. 25.00 €	

Émission d'un chèque de banque

25,00€

4.8. Effet de commerce

Opérations en France

I Dates de valeur p. 57

Bon à payer Effets de commerce domiciliés

 Internet ou télétransmission Gratuit pages 12 à 18 Abonnement au service Gratuit

En vertu d'une Convention d'Instruction Permanente (C.I.P.)

- Au moyen du relevé de LCR/BOR domiciliés reçu, par relevé payé en totalité ou partiellement 16.00 €

Effet domicilié non avisé 30.00 € par relevé Cette commission s'applique par échéance non avisée, quel que soit le nombre d'effets. Elle est percue indépendamment des commissions reprises dans la rubrique « impavé »

Impavé (par effet)

- Pour motif de provision insuffisante

34,00 €

- Pour les autres motifs (pas d'ordre à payer, demande de prorogation, paiement partiel...)

34.00 €

Relevé d'Effets de commerce domiciliés à Société Générale adressé par courrier aux clients abonnés à un service de banque électronique Société Générale 16,00 € par relevé Internet ou télétransmission Gratuit

Abonnement au service

pages 12 à 18

Avis de sort

(hors récupération des frais de communication ou de port)

20.00 €

Opérations en Europe et à l'international

Cette opération est associée à une prestation de virement pour son règlement. Les frais d'émission du virement sont à ajouter. Tarifs hors commission de traitement éventuelle, se reporter page 40 « Opérations de change »

 Par Effet domicilié 0,10 % / min. 30,00 €

4.9. Espèces

Retraits I Dates de valeur p. 57

Par carte (Carte affaires Environnement, carte Business)

pages 29 et 30

Retrait d'espèces de plus de 3 000 €

- Dans votre agence ou l'agence la plus proche équipée d'un LOE⁽¹⁾

Gratuit

- Dans une autre agence Société Générale équipée d'un LOF(1) 30,00 €/opération - Frais en cas de non retrait dans le délai convenu 50.00€

Autres modes de retrait

Nous consulter

⁽¹⁾ Local dédié aux opérations exceptionnelles. Se renseigner auprès de votre Conseiller pour connaître l'agence la plus proche équipée d'un LOE.

5. Vos autres opérations à l'international

Que vous soyez importateur ou exportateur, bénéficiez de l'expertise Société Générale pour vous accompagner et simplifier vos opérations.

Ancrées dans le tissu économique et social de 60 pays, nos équipes vous offrent la maîtrise des spécificités locales et vous réservent un accueil personnalisé.

Pour vous ouvrir les portes de ce réseau, votre Chargé d'affaires est votre interlocuteur privilégié. Il s'appuie sur une offre complète de produits et services et vous mettra en relation avec nos spécialistes pour vous accompagner à chaque étape de votre développement.

Retrouvez-nous sur notre site dédié aux entreprises pour découvrir nos solutions d'accompagnement à l'international : https://entreprises.sg.fr/international

5.1. Votre développement à l'international

Ouverture d'un compte à l'étranger

Notre Cellule de Coopération Internationale est là pour vous accompagner dans vos démarches d'ouverture de compte à l'étranger auprès de nos implantations et nos filiales.

Auprès d'une implantation du groupe Société Générale*

Nous consulter

Ouverture d'un compte de non-résident en France

Pour une entreprise non-résidente, notre Cellule de coopération internationale peut vous assister dans vos démarches d'ouverture de compte dans notre réseau France.

Se référer à la rubrique

« Vos comptes au quotidien » -> « Votre tenue de compte ».

page 6

5.2. Import

Pour toutes les opérations liées aux virements, chèques, effets simples, veuillez vous reporter aux chapitres « Vos encaissements en Europe et à l'international » (page 19) et « Vos règlements en Europe et à l'international » (page 27). Toutes les commissions énoncées dans ce chapitre s'entendent hors frais éventuels du correspondant et hors commission de change. La commission de traitement (page 40) s'applique à toute opération (encaissement ou règlement) libellée en devises à partir ou à destination d'un compte euros ainsi qu'à toute opération de couverture de change. Pour toutes les opérations effectuées en devises, un délai d'acquisition ou de cession des devises de 2 jours ouvrés cambistes minimum s'applique.

^{*} Voir Lexique p. 69.

		l Dates de	valeur p. 57
Par remise documentaire	Internet ⁽¹⁾ Papier	0,20 % / m 0,23 % / mi	,
Commissions de services complémentaires		Nous consulter	
Crédit documentaire			
documentaire, est perçue de la dat du crédit documentaire ou la date à la date de validité. Elle est ajustée la durée et/ou augmentant le mon Commissions de service	de règlement final s e après chaque aver	si celle-ci est p	ostérieure ant
- Crédit documentaire jusqu'à 500	00€		
and the second second second			
Forfait import (commission d'ou première vérification de docume Crédit decumentaire cupérious à	ents et règlement)	enant, Internet ⁽¹⁾ Papier	225,00 € 310,00 €
première vérification de docume - Crédit documentaire supérieur à	ents et règlement) 50 000 €	Internet ⁽¹⁾ Papier	310,00€
première vérification de docume	ents et règlement) 50 000 € Internet ⁽¹⁾	Internet ⁽¹⁾ Papier 0,15% / mii	310,00 € n. 115,00 €
première vérification de docume - Crédit documentaire supérieur à	ents et règlement) 50 000 €	Internet ⁽¹⁾ Papier	310,00 € n. 115,00 €

• Vérification de documents et règlement

- de la 1^{re} à la 3^e vérification - au-delà de la 3^e vérification

- présentation de documents irréguliers (commission à la charge du bénéficiaire)

- Commissions de services complémentaires

0,125 % / min. 125,00 €

Nous consulter

150,00 € par jeu de documents Nous consulter

FINASIA

Financer les délais de paiements en tant qu'importateur grâce à l'avance de votre banque*

Nous consulter

15.00€

I TVA

Prestations complémentaires

Liées aux remises documentaires et crédits documentaires

■ Frais SWIFT

• Frais de courrier y compris frais de dossier ITVA selon prestation

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Traitement via Sogetrade & Services.

5.3. Export

Pour toutes les opérations liées aux virements, chèques, effets simples, veuillez vous reporter aux chapitres « Vos encaissements en Europe et à l'international » (page 19) et « Vos règlements en Europe et à l'international » (page 27). Toutes les commissions énoncées dans ce chapitre s'entendent hors frais éventuels du correspondant et hors commission de change. La commission de traitement (page 40) s'applique à toute opération (encaissement ou règlement) libellée en devises à partir ou à destination d'un compte euros ainsi qu'à toute opération de couverture de change. Pour toutes les opérations effectuées en devises, un délai d'acquisition ou de cession des devises de 2 jours ouvrés cambistes minimum s'applique.

Remise documentaire

I Dates de valeur p. 57

Les frais liés à la prestation de virement associée à cette opération sont inclus dans la tarification

Encaissement	Internet ⁽¹⁾ Papier	0,20 % / min. 80,00 € 0,23 % / min. 115,00 €	
	- apici	70,00€	

Commissions de services complémentaires

Nous consulter

Crédit documentaire

Commission sur crédit documentaire confirmé

Société Générale vous propose de confirmer vos crédits documentaires émis par des banques étrangères, dans la plupart des pays. En nous engageant à vous régler à l'échéance, nous vous protégeons contre le risque de défaillance de la banque étrangère et le risque pays. Renseignez-vous auprès de votre Chargé d'affaires

- Commission de confirmation

Commission couvrant le risque pays et le risque banque, calculée en pourcentage du montant et perçue à partir de la date de confirmation jusqu'à la date de validité du crédit documentaire ou la date de règlement final si celle-ci est postérieure à la date de validité. Elle est ajustée après chaque avenant prolongeant la durée et/ou augmentant le montant.

Selon risque pays, montant et durée min. 160,00 €

Commissions de service

I TVA

280.00€

Ces commissions s'appliquent sur les crédits documentaires confirmés et notifiés

Crédit documentaire jusqu'à 50 000 €

 Forfait export (commission de notification, premier avenant, première vérification de documents et règlement)
 Internet⁽¹⁾

Papier 350,00 €

⁽¹⁾ Traitement via Sogetrade & Services.

- Crédit documentaire supérieur à 50 000 €

• Commission de notification	Internet ⁽¹⁾ Papier	0,10 % / mir 0,12 % / mir	,
• Avenant* – du 1 ^{er} au 3 ^e avenant	·	Internet ⁽¹⁾ Papier	115,00 € 145,00 €
− au-delà du 3e avenant		Nous	consulter
Vérification de documents de la 1 ^{re} à la 3 ^e vérification au-delà de la 3 ^e vérification		0,15 % / mii Nous	n. 140,00 € consulter
- Commissions da sarvicas compláma	ntaires		

Commissions de services complémentaires

 Mise en conformité de documents 	
(présentation de documents corrigés)	100,00€
Présentation de documents irréguliers	110,00€
• Autres	Nous consulter

Prestations complémentaires

Pré-vérification de documents

Liées aux remises documentaires et crédits documentaires

• Frais SWIFT ITVA 1	15,00€
----------------------	--------

[■] Frais de courrier

ITVA selon prestation

140.00 €

5.4. Garantie Internationale

Toutes les commissions énoncées dans ce chapitre s'entendent hors frais éventuels du correspondant lors de la réémission et hors commission de change éventuelle

À l'émission

Nos spécialistes vous aident et vous conseillent dans le choix de la forme juridique et dans la rédaction de vos textes de garanties internationales (garanties à première demande, Lettre de Crédit Stand By ou Cautionnement). Grâce à notre réseau à l'international, nous pouvons également vous faciliter leur réémission, lorsqu'elles doivent être émises par une banque locale et vous proposer des conditions préférentielles.

■ Établissement d'un acte standard Int		130,00€
	Papier	180,00€

Étude de texte (y compris dans le cadre d'une demande sans suite)

Nous consulter min. 230,00 €

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Traitement via Sogetrade & Services.

Commission d'engagement

Cette commission est calculée en pourcentage du montant de la garantie et perçue sur une base trimestrielle à partir de la date d'émission jusqu'à la date de validité prévue dans l'acte; pour les garanties sans date de validité, de la date d'émission de la garantie jusqu'à la mainlevée expresse du bénéficiaire. Cette commission est ajustée après chaque avenant modifiant la durée et/ou le montant.

Avenant*	Internet ⁽¹⁾	100,00€
	Papier	130,00€

Offre cautionnements BPIfrance Assurance Export
 Nous consulter

À la réception

Transmission

- Commission de transmission

• jusqu'à 300 k€
 • au-delà de 300 k€
 - Avenant*
 150,00 €
 0,05 %
 115,00 €

■ Réémission de garantie ou de SBLC

- Frais d'acte 140,00 €

- Commission de réémission

Commission couvrant le risque pays / risque banque, calculée en pourcentage du montant de la garantie internationale ou de la SBLC et perçue sur une base trimestrielle à partir de la date d'émission jusqu'à la date de validité; pour les garanties sans date de validité, de la date d'émission de la garantie jusqu'à la mainlevée expresse du bénéficiaire.

Cette commission est ajustée après chaque avenant modifiant la durée et/ou le montant.

- Avenant* 115.00 €

Confirmation de SBLC

- Frais d'acte 140.00 €

- Commission de confirmation

Commission couvrant le risque pays / risque banque, calculée en pourcentage du montant de la SBLC et perçue sur une base trimestrielle à partir de la date d'émission jusqu'à la date de validité; pour les garanties sans date de validité, de la date d'émission jusqu'à la mainlevée expresse du bénéficiaire. Cette commission est ajustée après chaque avenant modifiant la durée et/ou le montant.

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Traitement via Sogetrade & Services.

Prestations complémentaires

Liées aux garanties internationales et SBLC

■ Frais SWIFT ITVA 15,00 €

5.5. Opérations de change

Société Générale met à votre disposition une gamme complète de produits et services pour répondre à vos besoins de couverture contre le risque de change.

Nous consulter

Frais sur opérations de change

La commission de traitement

Elle s'applique à toute opération d'achat ou de vente de devises au comptant et/ou à terme. Elle est percue au moment de la livraison des devises.

- Facturation minimum 18,00 €

- Jusqu'à 75000 € (ou contre-valeur) 0,05 %

- Au-delà de 75 000 € (ou contre-valeur) 0,025 %

Le cours de change

Nous consulter

Ce cours correspond au prix d'échange en vigueur au moment de l'exécution de la transaction de change et communiqué par la salle des marchés de Société Générale auquel s'ajoute une marge commerciale, laquelle dépend du montant de la transaction et de la devise concernée.

Par exemple, pour un montant de 1000 USD à acheter contre Euro le 29/08/2022, le prix d'échange est de 1,01. Le cours obtenu après application de la marge et appliqué au montant des 1000 USD permet d'obtenir une contre-valeur de 1004.16 EUR.

5.6. Services par internet

Sogetrade & Services (Credocs par Trade) ou (Option Trade du service Internet Entreprises)

Ensemble de services de gestion en ligne de vos opérations de Trade – crédits documentaires, remises documentaires, garanties internationales, SBLC – et cautionnements France.

Abonnement mensuel

(hors commissions de traitement des opérations: pages 36 à 40)

- Premier service souscrit ITVA 23,00 €

- Par service supplémentaire ITVA 12,00 €

6. Vos financements

6.1. Vos crédits d'exploitation

■ Découvert

 Intérêts débiteurs* = somme de tous les soldes débiteurs en valeur x leur durée en jours x taux d'intérêt conventionnel / 360

Nous consulter

 Commission sur plus fort découvert (CPFD)
 Cette commission mensuelle se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois, et est perçue en fin de chaque période d'arrêté.

• Taux applicable sur le plus fort découvert

min. 0.07 %

Montant maximum
 100 % des intérêts débiteurs

L'arrêté de compte périodique mentionne le taux effectif global appliqué. Le TEG comprend les intérêts, frais, taxes, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, afférents aux utilisations à découvert du compte courant. Il ne doit pas être confondu avec le taux conventionnel utilisé pour calculer les intérêts débiteurs. Le TEG est un taux annuel proportionnel à un taux journalier. Il est exprimé pour 100 € (articles L.314-1 et suivants et articles R.314-1 et suivants du Code de la consommation)

Taux iournalier =

intérÊts + CPFD x 100 / somme de tous les soldes débiteurs en valeur x leur durée en jours

TEG = taux journalier x durée de l'année civile en jours (365 ou 366)

Escompte de papier commercial

- Par remise page 26

- Intérêts (minimum forfaitaire 12,50 €) **Nous consulter**

Avance évolutive

Offres de financement de factures à la demande Nous consulter

SG factoring Associations

Relais sur subventions publiques Nous consulter

■ Financement du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) Nous consulter



Offre vous permettant de financer votre poste clients, d'être assuré contre d'éventuels impayés et d'accélérer l'encaissement de vos factures en déléguant la relance de vos clients. **Étude personnalisée**

^{*} Voir Lexique p. 69.

■ Commission d'engagement	Nous consulter
■ Frais d'émission	
- Garantie délivrée via Sogetrade & Services	
Validation automatique	5,00€
- Garantie délivrée hors Sogetrade & Services	C0 00 C
 au moyen d'imprimé normalisé pré-établi nécessitant un acte spécial 	60,00 € 135,00 €
- Acte à émission urgente	220,00€
Avenant*	60,00€
Sogetrade & Services	Nous consulter
Ensemble des services de gestion en ligne des op cautionnements France et des opérations de Trac remises documentaires, garanties internationales	de (crédits documentaires,
- Abonnement mensuel	page 40
C	and the second second
- Commissions 6.3. Vos crédits d'investissement	Nous consulter
	Nous consulter
6.3. Vos crédits d'investissement Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier,	
6.3. Vos crédits d'investissement Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier	
 6.3. Vos crédits d'investissement Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses Crédit d'investissement Frais de traitement et d'étude du dossier 	Nous consulter
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement	Nous consulter
 6.3. Vos crédits d'investissement Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses Crédit d'investissement Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant 	Nous consulter
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement • Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) • Frais de renégociation (cette commission est calculée	Nous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 €
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) Frais de renégociation (cette commission est calculée sur le montant renégocié)	Nous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 € min. 1,00 % et min. 330,00 €
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement • Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) • Frais de renégociation (cette commission est calculée sur le montant renégocié) • Réédition de tableau d'amortissement	Mous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 € min. 1,00 % et min. 330,00 € 27,00 €
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) Frais de renégociation (cette commission est calculée sur le montant renégocié)	Nous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 € min. 1,00 % et min. 330,00 €
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement • Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) • Frais de renégociation (cette commission est calculée sur le montant renégocié) • Réédition de tableau d'amortissement	Mous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 € min. 1,00 % et min. 330,00 € 27,00 € 50,00 €
Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier Prestations diverses - Crédit d'investissement • Frais de traitement et d'étude du dossier (cette commission est calculée sur le montant du financement) • Frais de renégociation (cette commission est calculée sur le montant renégocié) • Réédition de tableau d'amortissement • Frais sur échéance impayée • Frais de relance sur échéance impayée (sur rel	Nous consulter min. 1,00 % et min. 330,00 € min. 1,00 % et min. 330,00 € 27,00 € 50,00 € lances adressées

min. 1,00 % et min. 200,00 €

30,00€

(cette commission est calculée sur le montant du financement)

• Frais de publication au greffe

^{*} Voir Lexique p. 69.

7. Vos placements

Société Générale met à votre disposition une gamme complète de Placements, ce document n'est donc pas exhaustif.

Selon la situation budgétaire de votre structure, l'objectif et horizon de placement définis ainsi que le niveau de risque envisagé et vos connaissances financières, votre Chargé d'affaires vous aidera à trouver une réponse adaptée.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit.

Ainsi, lorsque la TVA est due, s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimées HT la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

7.1. Dépôts, OPC(1) et Gestion sous mandat

Dépôts

Compte À Terme

- CAT à taux fixe (de 1 à 24 mois)

Souscription minimum

8 000,00 € 44.31 €

• Frais de rupture anticipée (par CAT)

- CAT Tréso + (1 mois, renouvelable)- Souscription minimum

8 000,000€

Souscription maximum

12000000.00€

Livret A

Taux règlementé fixé par les pouvoirs publics, 2,00 % au 01/08/2022 uniquement pour:

 les associations (régies par la Loi de 1901, non soumises à l'IS de droit commun) et syndicats de co-propriétés

dépôts plafonnés à 76500 €

 les organismes de logement social (OPH et ESH)

pas de plafond de dépôts

Compte Sur Livret Associations et autres Organismes Sans But Lucratif (OSBL) (Consultez votre Chargé d'affaires pour

connaître le taux de rémunération)

dépôts plafonnés à 100 000 000,00 €

Compte Sur Livret (CSL) Organisme Logement Social

Uniquement pour les organismes de logement social (Consultez votre Chargé d'affaires pour connaître le taux de rémunération) pas de plafond

⁽¹⁾ Organisme de Placement Collectif.

DÉCLIC SEUIL

Alimentation automatique du Livret A ou du Compte sur Livret en fonction du solde du compte bancaire

12,00 € par an

OPC(1)

Les prix de souscription et de rachat sont nets de frais courants et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée et de sortie. Ces derniers, qui sont variables selon les OPC, figurent sur le DICI / DIC PRIIPS⁽²⁾ visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Toute souscription doit se faire après lecture du DICI / DIC PRIIPS⁽²⁾ en vigueur agréé par l'AMF. Ces documents, qui fournissent notamment des informations sur la nature et les risques de l'investissement, sont disponibles auprès de votre Chargé d'affaires ou sur les sites Internet entreprises.sg.fr et associations.sg.fr

OPC « CŒUR DE GAMME »

	Part	ISIN	Frais courants affichés actuellement sur DICI publiés ⁽³⁾	Frais d'entrée	Souscription min. affichés à mai 2022
SG	Е	FR0010320440	0,18 % de l'actif net moyen		15 000 \$
Monétaire Dollar	I	FR0010322511	0,18 % de l'actif net moyen		150 000 \$
SG Amundi	Е	FR0010423228	0,21 % de l'actif net moyen		15 000 €
Monétaire ISR I	I	FR0010816421	0,15 % de l'actif net moyen		1 000 000 €
	Е	FR0011047513	0,13 % de l'actif net moyen	néant	15 000 €
SG Monétaire Plus	I	FR0000003964	0,06 % de l'actif net moyen		1 000 000 €
1103	12	FR0013065257	0,03 % de l'actif net moyen		150 000 000 €
Amundi Euro Liquidity Short Term Govies - SG	part SG	FR0013327079	0,14 % de l'actif net moyen		15 parts

⁽¹⁾ Organisme de Placement Collectif.

44

⁽²⁾ Document d'Informations Clés pour l'Investisseur/ Document d'Informations Clés « Packaged Retail Investment and Insurance-based products ».

⁽³⁾ À la date de rédaction de la présente brochure.

OPC DE DIVERSIFICATION

	Part	ISIN	Frais courants affichés actuellement sur DICI publiés ⁽¹⁾	Frais d'entrée	Souscription min. affichés à mai 2022
SG	Е	FR0010895052	0,33 % de l'actif net moyen	néant	20 000 €
Trésorerie 6 mois	I	FR0010904598	0,18 % de l'actif net moyen	néant	200 000 €
SG Oblig Revenu Annuel		FR0012223535	1,02 % de l'actif net moyen	2,00 % maximum jusqu'à 30 000 € 1,00 % maximum au-delà ⁽²⁾	1 millième de part
SG Oblig Revenus Trim 1		FR0012223501	1,04 % de l'actif net moyen		1 millième de part
SG Oblig Revenus Trim 2		FR0012223519	1,04 % de l'actif net moyen		1 millième de part
SG Oblig Revenus Trim 3		FR0012223527	1,04 % de l'actif net moyen		1 millième de part
SG Obligations		FR0010260018	1,37 % de l'actif net moyen		1 cent- millième de part
SG Flexible	I	FR0013113586	0,51 % de l'actif net moyen	1,00 %	1 part

⁽¹⁾ À la date de rédaction de la présente brochure.

⁽²⁾ Ce barème s'applique à la totalité du montant souscrit et non par tranche.

OPC - PLACEMENTS IMMOBILIERS

OPCI - SG Opcimmo (1)

Code	ISIN - FR0011066091	
Frais courants totaux prélevés par l'OPCI sur une année	1,66 % de l'actif net ⁽²⁾	
Commission de souscription	- Commission acquise à l'OPCI: 3,50 % TTC max Commission non acquise à l'OPCI: 1,9 % TTC maximum entièrement versés à Société Générale, prélevée pour les souscriptions en CTO uniquement	
Souscription min. affichés à oct. 2021	0,00001 action	

SCPI - GENEPIERRE (3)

Code	ISIN - QS0002700423
Commission de gestion annuelle	5,75 % TTI pour 2021. Taux maximum de 8 % TTI des produits locatifs HT encaissés et des produits financiers nets ⁽⁴⁾
Commission de souscription (incluse dans le prix de la part)	8 % TTI ⁽⁵⁾ . 10 % maximum du prix de la souscription : frais de collecte à hauteur de 8 % TTI et frais de recherche d'investissements, de préparation et de réalisation des augmentations de capital à hauteur de 2 % TTI
Souscription min. affichés à déc. 2021	1 part, soit 270 € (commission de souscription incluse)

⁽¹⁾ Actions de OPCIMMO, Société à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) soumise au droit français dont la société de gestion est Amundi Immobilier, une société du groupe Amundi.

⁽²⁾ Le pourcentage des frais courants communiqué ici se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021 et peut varier d'un exercice sur l'autre. Il exclut les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCI lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à l'article 5 du Prospectus de l'OPCI, disponible sur le site internet de la société de gestion : https://www.amundi-immobilier.com/

⁽³⁾ Génépierre, Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) gérée par Amundi Immobilier, une société du groupe Amundi.

⁽⁴⁾ TTI: Toutes taxes incluses - commission exonérée de TVA en application de l'article 261-C-1°-e du *Code Général des impôts*.

⁽⁵⁾ Pour le détail des frais supportés par la SCPI : se référer à la Note d'Information de la SCPI.

Gestion sous mandat

Nous consulter

0.35%

Pour déléguer la gestion du portefeuille de valeurs mobilières.

7.2. Opérations sur valeurs mobilières

Ordres de Bourse sur titres négociables en euros sur les marchés Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles

(Tout ordre annulé ou transmis non exécuté n'est pas facturé)

- Ordres sur actions et titres assimilés passés sur internet
 - Ordre au comptant
 - Commission proportionnelle⁽¹⁾
 - Ordre supérieur à 8 000 €
 - Ordre de plus de 2 000 € iusqu'à 8 000 € compris 0.45 % 0.50 %
 - Ordre iusqu'à 2000 €
 - Minimum de perception⁽²⁾ 6.00 €
 - Commission fixe Gratuit

Coût Soit en % Pour vous aider à comprendre: en euros (coût/montant)

Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 € unitaire. soit un total de 2 000 € 10.00 € 0.50 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

À noter que:

- les frais sont plafonnés à la moitié du montant brut de la négociation,
- les ordres passés sur « Internet » sont les ordres passés via les services de Banque à Distance (Progéliance Net / Sogecash Net) et les Services Mobiles.
- le cas échéant, une taxe sur les transactions financières (ou taxe locale) peut être appliquée à ces ordres. Dans ce cas, Société Générale agit en tant que collecteur de la taxe pour le compte des administrations locales. Elle n'est pas le bénéficiaire de cette taxe.

Le + Société Générale: vous bénéficiez d'une tarification avantageuse pour vos ordres traités en banque à distance.

⁽¹⁾ Barème applicable dès le premier euro (et non par tranche) et calculé sur le montant brut négocié.

⁽²⁾ Le montant des frais prélevés est plafonné à 50 % du montant brut de l'ordre pour les ordres de vente et d'achat de droits et bons.

- Ordres au SRD (exclusivement sur valeurs éligibles)

Commission supplémentaire de Règlement Différé (CRD)
À l'achat
À la vente
Gratuit

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/ montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat au SRD, sur Internet, pour un total de 4000 €, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation): Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)	27,32 € 9,32 €	0,68 % 0,233 %
Vous passez un ordre de vente au SRD, sur Internet, pour un total de 4000 €, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation): Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)	18,00 € 0,00 €	0,45 % <i>0,00</i> %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

Ordres de bourse passés par votre agence

- Ordre au comptant

• Commission proportionnelle(2)(3)

• Commission proportionnelle	
- Ordre supérieur à 15 000 €	1,10 %
- Ordre de plus de 8 000 € jusqu'à 15 000 € compris	1,20 %
- Ordre jusqu'à 8 000 €	1,40 %
Minimum de perception	15,50€
Commission fixe	4,50 €

Coût

Soit en %

	en euros	(coût/
Pour vous aider à comprendre :		montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant		
sur 100 actions au prix de 20 € unitaire,		
soit un total de 2 000 €	32,50€	1,63 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

À noter:

Le montant des frais prélevés est plafonné à 50 % du montant brut de l'ordre pour les ordres de vente et d'achat de droits et bons.

⁽¹⁾ Taux appliqué chaque jour, par valeur, au solde des positions espèces (achats – ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

⁽²⁾ Prélevées sur votre compte en début d'année civile et calculées sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

⁽³⁾ Barème applicable dès le premier euro (et non par tranche) et calculé sur le montant brut négocié.

- Ordres au SRD (exclusivement sur valeurs éligibles)

Commission supplémentaire de Règlement Différé (CRD) À l'achat, par jour À la vente, par jour

0,0233 %⁽¹⁾ Gratuit

Vente

Coût Soit en % en euros (coût/ Pour vous aider à comprendre : montant ordre) Vous passez un ordre d'achat au SRD, en agence, pour un total de 4000 €, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation): 69.82€ 1.75% Dont coût lié au service de règlement différé (SRD) 9.32 € 0.233 % Vous passez un ordre de vente au SRD, en agence, pour un total de 4000 €. dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation): 60.50 € 1.51% Dont coût lié au service de règlement différé (SRD) 0,00€ 0.00 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

Prorogation d'un ordre passé au service de règlement différé (par internet ou en agence)

 Commission proportionnelle⁽²⁾⁽³⁾ Commission fixe Minimum de perception 	0,37 % 3,75 € 12,50 €	0,25 % 3,75 € 12,50 €
Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/ montant ordre)
Vous prorogez un ordre d'achat portant sur 200 actions au prix de 20 € unitaires, soit un total de 4 000 €:	18,55€	0,46 %
Vous passez un ordre de vente portant sur 200 actions au prix de 20 € unitaires, soit un total de 4 000 €:	13,75€	0,34 %

Achat

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

⁽¹⁾ Taux appliqué chaque jour, par valeur, au solde des positions espèces (achats – ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

⁽²⁾ Prélevées sur votre compte en début d'année civile et calculées sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

⁽³⁾ Barème applicable dès le premier euro (et non par tranche) et calculé sur le montant brut négocié.

Les ordres de Bourse sur titres négociables en euros sur les autres marchés ou en devises étrangères

Ordres sur actions passés sur internet sur un compte titres ordinaire Allemagne, Royaume-Uni, Canada, Italie, Suisse, USA (Nyse et Nasdaq). Liste susceptible d'évoluer.

Commission proportionnelle	0,50 %
Minimum de perception sur bourse US ⁽¹⁾	16,00€
• Minimum de perception sur les autres places étrangères ⁽²⁾	40 00 €

		-,
	Coût en euros	Soit en % (coût/
Pour vous aider à comprendre :		montant ordre)
Vous passez un ordre d'achat sur internet sur la bourse US portant sur 200 actions au prix unitaire de 20 €, soit un total de 4 000 €:	20,00€	0,50 %
Vous passez un ordre d'achat sur internet sur une place étrangère hors US portant sur 200 actions au prix unitaire de 20 €, soit un total de 4 000 €:	40,00€	1,00 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

Ordres sur actions passés par votre agence

Principaux pays de la zone euro, Royaume-Uni, Suisse, USA, Canada (par principaux pays de la zone euro, il faut entendre: Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg et Portugal)

Commission proportionnelle
 Commission fixe
 60.00 €

Coût Soit en % en euros (coût/ Pour vous aider à comprendre : montant ordre)

Vous passez un ordre d'achat sur Internet portant sur 100 actions au prix de 20 € unitaires, soit un total de 2 000 €: 93.20 € 4.66 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

Autres pays

• Commission proportionnelle

• Commission fixe

Nous consulter Nous consulter

⁽¹⁾ NYSE et Nasdag.

⁽²⁾ Allemagne, Angleterre, Canada, Italie, Suisse. Liste susceptible d'évoluer.

7.3. Conservation et gestion

Droits de garde ⁽¹⁾		I TVA
Actions et emprunts obligataires Société Gén- OPC gérés par Société Générale Gestion et certains OPC gérés par Amundi	érale,	Gratuit
Titres des valeurs acquises dans le cadre d'une privatisation	Gratı	iit pendant 18 mois
Pour les autres titres		Par an
- Commission proportionnelle ⁽²⁾		
 Tranche de capitaux inférieure ou égale à 50 Tranche de capitaux de plus de 50 000 € 	000€	0,25 %
et jusqu'à 150 000 € compris • Tranche de capitaux au-delà de 150 000 €		0,17 % 0,08 %
- Commission fixe (par ligne de titres)		3,75€
- Minimum de perception (par compte)		20,83€
	Coût	Soit en %
	en euros	(
Pour vous aider à comprendre :		31/12)
Vous détenez un compte de titres valorisé à 20 000 € au 31/12, composé de 20 lignes de titres distinctes. Au titre des droits		
The state of the s	105.00.0	0.00.0/

7.4. Les services spécifiques

de garde de ces valeurs, vous acquitterez: 125,00 €

Souscription d'OPC

 Frais forfaitaires de souscription d'OPC gérés par Société Générale Gestion et pour certains OPC gérés par Amundi
 (hors coûts liés à l'instrument financier choisi)

Frais forfaitaires de souscription des autres OPC
(ces frais s'ajoutent au prix de souscription)

Gratuit

Attention, la gratuité ne concerne que les frais d'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi (par exemple : les droits d'entrée acquittés).

0,63 %

⁽¹⁾ Prélevés sur votre compte en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

⁽²⁾ Barème applicable dès le premier euro (et non par tranche) et calculé sur le montant brut négocié.

Frais de virements de titres dans un autre établissement (par ligne)

Titres conservés en France, Belgique ou Pays	s-Bas	4,16€
Titres conservés hors de France, Belgique et Pays-Bas		41,67€
Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/ montant ordre)
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 € (titres conservés en France), vous acquitterez:	4,16 € HT 5,00 € TTC	0,0208 % HT 0,025 % TTC
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 € (titres conservés hors France, Pays-Bas et Belgique), vous acquitterez :	41,67 € HT 50,00 TTC	0,208 % HT 0,25 % TTC

Opérations sur titres (OST)

En cas de négociation de droits, bons ou de rompus, à l'initiative du client ou par Société Générale suite à la réponse du client à l'OST, la négociation donne lieu à la tarification habituelle:

Pour les ordres sur Bourse Euronext	Voir opérations sur valeurs mobilières
Pour les ordres sur Bourse Étranger	Voir opérations sur valeurs mobilières

Suppléments spécifiques

Service Relevés de titres en cours d'année⁽¹⁾

- Abonnement avec périodicité mensuelle (par an)

30,00€

Gratuit

- Abonnement avec périodicité trimestrielle (par an)

ITVA 20,83€

- À la demande (par relevé)

7.5. Rétrocessions

Société Générale peut bénéficier de rétrocessions de la part de concepteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Ces rémunérations peuvent indifféremment prendre la forme de:

- rétrocessions monétaires (incitations monétaires).
 Lorsqu'elles existent, une information plus détaillée est fournie par ailleurs,
- rétrocessions ou incitations non monétaires qui peuvent prendre la forme de prestations d'accompagnement et d'assistance dans l'animation ou la formation du réseau de commercialisation, de séminaires et conventions, de mise à disposition de ressources, d'outils et/ou de supports à caractère commercial ou visant à informer les collaborateurs de la Banque ou sa clientèle.

⁽¹⁾ Perception d'avance chaque année au cours du premier trimestre civil.

8. Votre entreprise/association et ses collaborateurs

8.1. Épargne

PLAN D'ÉPARGNE INTERENTREPRISES (PEI) ARCANCIA

Dispositif d'épargne salariale permettant au dirigeant⁽¹⁾ et aux salariés de votre entreprise/association de constituer une épargne dans un cadre fiscal et social favorable. L'épargne constituée est disponible au bout de 5 ans (sauf cas de déblocage anticipé)

Nous consulter

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF INTERENTREPRISES (PERECOI) Arcancia

Dispositif permettant à terme de se constituer un complément de revenus à la retraite avec l'aide de votre entreprise/association, dans un cadre fiscal et social avantageux. L'épargne est disponible sous forme de capital et/ou de rente viagère au moment du départ à la retraite Nous consulter

• ÉTOILE PEI / ÉTOILE PER-COI

Cette offre n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2023

Pour vous constituer un patrimoine avec Étoile PEI, Plan épargne interentreprises.

Pour préparer votre retraite avec Étoile PER-COI, Plan épargne retraite collectif interentreprises

PER PAI ISSANDRE ENTREPRISES⁽²⁾

Contrat d'assurance collective à adhésion obligatoire de SOGECAP. Le PER Palissandre Entreprises est un plan d'épargne retraite d'entreprise obligatoire. Il permet la constitution d'un supplément de revenus de retraite qui sera disponible sous forme de capital (sauf pour les cotisations obligatoires) et/ou de rente viagère au moment du départ à la retraite Nous consulter

ANDANTE MUITISUPPORTS⁽²⁾

Contrat d'assurance vie permettant la gestion et l'anticipation des indemnités de fin de carrière que doit verser l'entreprise au moment du départ à la retraite de ses salariés

Nous consulter

⁽¹⁾ Il bénéficie aux chefs d'entreprises et mandataires sociaux dès lors que l'entreprise dispose d'un effectif compris entre 1 et 249 salariés.

⁽²⁾ Contrats d'assurance et de prévoyance présentés par SG en sa qualité d'intermédiaire en assurances (immatriculation ORIAS n° 07 022 493 www.orias.fr.) Ces contrats sont souscrits auprès de Sogécap, compagnies d'assurance-vie et de capitalisation régies par le Code des assurances.

8.2. Assurance/Prévoyance et Protection

PALLIA HOMME CLÉ(1)

Contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative permettant à l'entreprise de bénéficier d'une compensation financière en cas de défaillance d'un des hommes clés (décès, PTIA (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie) ou arrêt de travail (en option) suite à une maladie ou un accident)

ASSURANCE EMPRUNTFURS⁽¹⁾

Contrat d'assurance destiné à couvrir les échéances ou le capital restant dû, selon la quotité assurée, des financements souscrits par l'entreprise en cas de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité permanente, Incapacité temporaire de travail du dirigeant ou d'un collaborateur essentiel de l'entreprise

Nous consulter

ASSURANCE CYBER RISQUES⁽²⁾

Contrat d'Assurance Dommages et Responsabilité Civile qui permet aux Entreprises et Associations de se protéger ou remédier aux conséquences d'une cyber attaque via des garanties prenant en compte la gestion de l'incident, les dommages subis par l'assuré, la responsabilité civile et la fraude informatique et téléphonique (en option)

Nous consulter

SANTÉ COLLECTIVE(3)

Contrat d'assurance collective permettant aux salariés de l'entreprise de bénéficier d'une couverture en matière de remboursements complémentaires de frais de santé

Nous consulter

⁽¹⁾ Contrats d'assurance et de prévoyance présentés par SG en sa qualité d'intermédiaire en assurances (immatriculation ORIAS n° 07 022 493 www.orias.fr). Ces contrats sont souscrits auprès de Sogécap et d'Antarius, compagnies d'assurance-vie et de capitalisation régies par le Code des assurances.

⁽²⁾ Contrat d'assurance cyber risques de SOGESSUR et AIG EUROPE, entreprises régies par le Code des assurances. Sogessur - SA au capital de 33 825 000 EUR - 379 846 637 RCS Nanterre - Siège social : Tour D2 17 bis place des Reflets - 92919 Paris la Défense Cedex. AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Siège social : 35 D avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - 838 136 463 RCS Nanterre - Adresse postale : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex

⁽³⁾ Contrat d'assurance collective de SOGECAP, compagnie d'assurance vie et de capitalisation, et Assistance de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par SG, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS(1)

Contrat d'assurance concu pour garantir votre responsabilité individuelle et protéger le patrimoine personnel de l'ensemble des dirigeants de votre entreprise. Vous êtes protégé en cas de mise en cause personnelle lorsqu'une faute professionnelle est commise dans la gestion de votre entreprise, en cas de manquements aux obligations légales et/ou réglementaires et en cas de non-respect des statuts de votre entrenrise Nous consulter



Génépro(2)

Contrat de prévoyance pour les travailleurs non salariés non agricoles, garantissant un revenu à l'assuré en cas d'arrêt de travail (incapacité ou invalidité) et à ses proches en cas de décès de l'assuré. Vous pouvez bénéficier de la fiscalité avantageuse de la Loi Madelin

si celle-ci a été choisie lors de l'adhésion Étude personnalisée



(H) • Quiétis Pro(3)

Offre d'assurance dédiée à la protection des moyens de paiement, des recettes ou honoraires, des clés, papiers et téléphone mobile professionnels.

- Cotisation annuelle 62.00€

Les détenteurs de JAZZ Pro bénéficient

d'une réduction de 25 % sur leur cotisation Quiétis Pro⁽⁴⁾.

8.3. Protection contre les cyber-attaques

OPPENS

Solution de protection face aux risques de cyber-attaque pour entreprise/ association: formation cybersécurité, entraînement contre le phishing, audit, solutions techniques Nous consulter

⁽¹⁾ Contrats d'assurance Responsabilité des Dirigeants de Sogessur, Entreprise régie par le Code des assurances et AIG EUROPE SA. Contrats présentés par SG. dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IX^e), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

⁽²⁾ Génépro est un contrat d'assurance collective à adhésion facultative souscrit par l'Association Apogée auprès de Sogécap, compagnie d'assurance vie et de capitalisation. Sogécap, entreprise régie par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par SG dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

⁽³⁾ Quiétis Pro est composé de contrats collectifs d'assurance et d'assistance souscrits par SG auprès de Sogessur, de Juridica et d'AWP France S.A.S. sous le nom commercial Mondial Assistance. Entreprises régies par le Code des assurances. Ces contrats sont présentés par SG dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les évènements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.

⁽⁴⁾ La réduction est appliquée dès l'adhésion pour les nouveaux contrats ou sur la prochaine cotisation pour les contrats en cours.

8.4. Protection de votre affaire

(⊣) Généclé(1)

Contrat de prévoyance pour les personnes morales, garantissant à l'entreprise le versement d'un capital ou d'indemnités en cas de défaillance de l'homme clé – décès, invalidité ou arrêt de travail – et permettant une déduction immédiate des cotisations versées du bénéfice imposable de l'entreprise Étude personnalisée

(H) La Protection Juridique des Pros⁽²⁾

La Protection Juridique des Pros est un contrat d'assurance qui vous permet de développer sereinement votre activité professionnelle en vous prémunissant contre les litiges. Il vous permet d'accéder à un large champ de couverture avec de nombreux domaines d'intervention: pénal, fiscal, droit du travail, relations fournisseurs, e-réputation... Étude personnalisée

"La Multirisque des Pros / Télésurveillance des Pros Homiris⁽³⁾
Destinée aux professionnels, La Multirisque des Pros est un contrat
d'assurance qui vous permet d'assurer au choix vos locaux et vos biens
professionnels, votre responsabilité civile et la protection financière de
votre activité. Pour encore plus de sécurité, la Télésurveillance des
Pros Homiris est également proposée en option
Étude personnalisée

⁽¹⁾ Généclé est un contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative souscrit par SG auprès de Sogécap, compagnie d'assurance vie et de capitalisation régie par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par SG, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

⁽²⁾ Contrat d'assurance de Protection Juridique des Pros de Sogessur. Gestion confiée à Juridica. Entreprises régies par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par SG, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est soumise à des conditions d'éligibilité et concerne la France métropolitaine. Les événements garantis, les conditions et exclusions figurent au contrat. L'assurance Protection Juridique des Pros intervient pour les litiges garantis dont le fait générateur est postérieur à la souscription du contrat.

⁽³⁾ Contrats d'assurance Multirisque des Pros de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par AWP France S.A.S. sous le nom commercial Mondial Assistance) et de Défense Pénale et Recours Suite à Accident d'Abeille IARD & Santé. Entreprises régies par le Code des assurances. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. Ce contrat est présenté par SG, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS nº 07 022 493 (www.orias.fr). Le service Télésurveillance des Pros Homiris est opéré par EPS - SAS au capital de 1123600 euros - Siège social: 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnées: 36 rue de Messines -CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n° 163.00.31, n° 216.10.31, n° 162.00.31 et n° 241.21.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

9. Les dates de valeur

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment. des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder:

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

Vos opérations en Fra	ance, en Europe	
Retrait d'espèces		
- À l'agence- Aux distributeurs de b	oillets	jour de comptabilisation jour de comptabilisation
Paiement d'un chèque		rance
métropolitaine, les DR		1 jour ouvr selon le calendrier TARGET 2
	avant la da	te de comptabilisation du chèqu
Paiement d'Effet de co		1 jour calendair éance ouvrée ou veille calendair
		cion pour les effets échus ou à vu
Prélèvement SEPA* et de paiement SEPA (TIF		jour de comptabilisation
■ Effet impayé	1 jour calendaire	avant la date d'échéance effectiv
Virement émis - En devises de l'EEE - Autres devises		jour de comptabilisation jour de comptabilisation
Vos opérations à l'int	ernational (hors zo	ne SEPA*)
■ Virement émis ⁽¹⁾		
- En devises de l'EEE		jour de comptabilisation jour de comptabilisation

- En euros 1 jour calendaire avant la date de paiement

⁻ Fn devises 1 jour calendaire avant la date d'acquisition des devises

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Délai d'acquisition ou de cession des devises : 2 jours ouvrés cambistes.

9.2. Vos encaissements en Europe et à l'international

Vos opérations en France, en Europe

■ Versement d'espèces	jour de comptabilisation
■ Virement reçu	
- En devises de l'EEE	jour de réception des fonds par Société Générale ⁽²⁾
- Autres devises(1)	jour de réception des fonds par Société Générale ⁽²⁾

Remise à l'encaissement

- Chèque en euros tiré sur la France métropolitaine,

les DROM ou Monaco 1 jour ouvré selon le calendrier TARGET 2* après la date de comptabilisation de la remise

- Effet de commerce 4 jours calendaires après la date de règlement indiquée sur le décompte de la remise

 Prélèvement SEPA* et titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA)

jour de comptabilisation

Chèque impayé reçu

 1 jour ouvré selon le calendrier TARGET 2*
 avant la date de comptabilisation de l'impayé

Remise à l'escompte d'un effet
 1 jour calendaire après la date de prise en charge de la remise

Vos opérations à l'international (hors zone SEPA*)

■ Virement reçu

- En devises de l'EEE	jour de réception des fonds par Société Générale ⁽²⁾
- Autres devises ⁽¹⁾	jour de réception des fonds par Société Générale ⁽²⁾

Effet payable à l'étranger⁽¹⁾

- En devises	1 jour calendaire après la date de cession des devises
	à disposition des fonds par le Correspondant ⁽³⁾
- En euros	1 jour calendaire après la date de mise

Chèque payable sur l'étranger et sur les COM⁽¹⁾ (sauf conditions particulières avec certains Correspondants)

- En euros	1 jour calendaire après la date de mise à disposition des fonds
	par le Correspondant ⁽³⁾
- En devises	1 jour calendaire anrès la date de cession des devises

^{*} Voir Lexique p. 69.

⁽¹⁾ Délai d'acquisition ou de cession des devises : 2 jours ouvrés cambistes.

⁽²⁾ Conformément aux dispositions légales, cette condition s'applique pour ce qui concerne les parties de l'opération de paiement qui sont effectuées dans l'Union européenne.

⁽³⁾ Mise à disposition des fonds par le Correspondant: date préavisée par le Correspondant ou jour de réception de son avis.

10. Produits et services en fin de commercialisation

Ces produits et services sont accessibles jusqu'au 10/03/2023 pour les clients des anciennes agences de la Banque Rhône Alpes, de la Banque Nuger, de la Banque Laydernier et de la Banque Tarneaud et jusqu'au 12/05/2023 pour ceux des anciennes agences Crédit du Nord, Banque Courtois, SMC et Banque Kolb. Après ces dates, ils ne seront plus commercialisés.

10.1. Vos services de banque à distance

Abonnement au service Internet Entreprise et Institutionnel

- Module « Gestion de compte » (tarif mono-compte)
- 30,50 €/mois
- consultation des comptes et des encours cartes
- détail des écritures et téléchargement
- suivi des encaissements par carte de paiement
- tous types de virements (fonction virement SEPA individuel/collectif)
- prélèvements SEPA: saisie, suivi et gestion des mandats et des ordres
- gestion des documents (relevé de compte en ligne) et contrats, signature électronique des contrats
- gestion des délégués et de leurs habilitations
- flash Marché
- activité internationale (virement non SEPA, attestation sur virement non SEPA, Credocs par Trade)
- application mobile: consultation des comptes, saisie et validation de virement
- Par compte supplémentaire

10,00 €/mois

Tarifs des options « Gestion globale », « Transfert de fichiers » et « Réception de fichiers » dégressifs en fonction du nombre d'options souscrites

- Option « Gestion globale »
 - titres et placements
 - portefeuille commercial
 - relevés de LCR/BOR à payer
 - cautions et garanties
- Option « Transfert de fichiers »
- Option « Réception de fichiers »

1 seule option : 21,00 €/mois

la 2^e option : 15,00 €/mois

la 3^e option : 11,00 €/mois

Option « Alertes »

5,50 €/mois

- impayés LCR, prélèvements SEPA et chèques avec l'image numérisée recto/verso du chèque impayé
- virements SEPA/non SEPA, prélèvements SEPA/SEPA interentreprises reçus
- virements non SEPA émis
- alertes (LCR et chèques impayés, prélèvements SEPA impayés,...)

0,50 € par e-mail adressé

10.2. Encaissements à distance

Solutions d'encaissement en ligne

ITVA

Clic&Pay Lite

Solution sécurisée d'encaissement par carte de paiement sans site marchand

- frais de raccordement

100,00€

- abonnement

11,60 €/mois

 abonnement par moyen de paiement supplémentaire (AMEX, ANCV, CONECS, PAYPAL, ...)

2,00 €/mois

Clic&Pay Essentiel

Solution complète et sécurisée d'encaissement par carte de paiement sur votre site marchand

- frais de raccordement

300.00€

- abonnement

32.00 €/mois

Clic&Pay Corporate

- frais de raccordement

450.00€

abonnement mensuel

49,00 €/mois

- Parmi les options disponibles

International et services experts:

paiement par prélèvement SEPA:

mise en place de prélèvements SDD, mandats illimités - abonnement mensuel

25,00€

• journaux de rapprochements bancaires/impayés

- frais de mise en place

65,00€

- abonnement mensuel

35,00€

• accès FTP: mise en place d'une liaison FTP permettant d'échanger des fichiers

frais de mise en placeabonnement mensuel

80,00 € 25,00 €

• accès CFT: mise en place d'une liaison CFT permettant d'échanger des fichiers

- frais de mise en place

1000,00€

- abonnement mensuel

300.00€

Webaffaires	Étude personnalisée
• Webfactures	
Solution d'encaissement par carte de paiement sur un site internet dédié	Étude personnalisée
Commissions monétiques	
Pour chacune des solutions d'encaissement en ligne, des commissions monétiques s'appliquent pour l'acceptation des paiements par carte bancaire	Étude personnalisée
10.3. Règlements par carte de paiement	
Les cotisations Cartes Corporate	
Carte CB/Mastercard Corporate Essentielle	60,00 €/an
 Carte CB/Mastercard Corporate Premium 	135,00 €/an
,	i-dessus sont applicables
Les prix c	i-dessus sont applicables urs, sans retrait d'espèces
Les prix c pour un différé fin de mois + 21 jo	i-dessus sont applicables
Les prix c pour un différé fin de mois + 21 jo Pour une période de différé plus longue	i-dessus sont applicables urs, sans retrait d'espèces Nous consulter 10,00 €/an
Les prix c pour un différé fin de mois + 21 jou Pour une période de différé plus longue Option retrait d'espèces Relevé des dépenses par télétransmission avec Nor	i-dessus sont applicables urs, sans retrait d'espèces Nous consulter 10,00 €/an
Les prix c pour un différé fin de mois + 21 jor Pour une période de différé plus longue Option retrait d'espèces Relevé des dépenses par télétransmission avec Nor Les cotisations Cartes Business	i-dessus sont applicables urs, sans retrait d'espèces Nous consulter 10,00 €/an

Carte CB/Mastercard BusinessCard Premium

Carte CB/Mastercard BusinessCard Executive

(Débit Différé et Débit Immédiat)

141,00 €/an

250,00 €/an

⁽¹⁾ Gratuit pour les clients relevant des articles L.312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier.

• Commissions de retrait⁽¹⁾ ou de paiement

		Zone Euro et Monaco ⁽²⁾		Hors zone Euro ⁽³⁾
Retrait espèces distributeur	Mastercard	Gratuit ⁽⁴⁾	Hors distributeur SG 1,00 €/retrait	3,00 €/retrait +2,70 %
Retrait espèces guichet	Mastercard	Gratuit	Hors distributeur SG 3,00 €/retrait	du montant retiré
Paiement	Mastercard		Gratuit	1,00 €/ paiement +2,70 % du montant payé

10.4. Votre entreprise/association et ses collaborateurs

Antarius Compétence Clé

Tarif personnalisé en fonction de l'âge de l'assuré, du capital garanti et de l'option choisie

- accident	à partir de 4,01 €/mois
- accident avec indemnités journalières	à partir de 5,18 €/mois
- accident et maladie	à partir de 5,61 €/mois
- accident et maladie avec indemnités journalières	à partir de 10.41 €/mois

Antarius Plan d'Épargne Retraite Catégoriel

Un contrat de retraite collectif pour compléter votre dispositif

Nous consulter

Antarius IFC 2

Un contrat dédié au financement des Indemnités de fin de carrière⁽⁵⁾

Nous consulter

⁽¹⁾ Service optionnel.

⁽²⁾ Zone Euro, voir définition p. 71.

⁽³⁾ Pour les transactions en euro ou en devise.

⁽⁴⁾ Dans les distributeurs/guichets Société Générale y compris dans les distributeurs automatiques de billets des ex-agences du groupe Crédit du Nord.

⁽⁵⁾ Et sur option des indemnités de licenciement pour les contrats souscrits avant le 01/04/2017.

11. Résoudre un litige

Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Société Générale s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse sous 2 mois, sauf cas exceptionnel.

Dans l'hypothèse d'une réclamation sur les services de paiement, la banque s'engage à vous apporter une réponse dans un délai maximum de 15 jours suivant la date d'envoi de la réclamation écrite, sauf situations exceptionnelles pour lesquelles ce délai ne peut excéder 35 jours.

Le centre d'Affaire : votre premier interlocuteur

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de clientèle ou du Responsable de votre Centre d'Affaire.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement au Centre d'Affaire, par téléphone, par lettre ou par messagerie depuis votre Espace Client.

Le Service Relations Clientèle est à votre écoute

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Relations Clientèle de votre Région, pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez saisir le service par courrier, téléphone ou Internet, en utilisant les coordonnées indiquées ci-après :

Service Relations Clientèle SG Auvergne Rhône Alpes

Par email: SG-AuvergneRhoneAlpes.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit + prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG AUVERGNE RHONE ALPES

Service Relations Clientèle

TSA 17050

69307 LYON CEDEX 07

Service Relations Clientèle SG Courtois

Par email: SG-Courtois.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG COURTOIS

Service Relations Clientèle

TSA 80224

31689 TOULOUSE CEDEX 6

Service Relations Clientèle SG Crédit du Nord

Par email: SG-CreditduNord.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

SG CRÉDIT DU NORD Par courrier

Service Relations Clientèle

TSA 98064

59049 LILLE CEDEX

Service Relations Clientèle SG Grand Est

Par email: SG-GrandEst.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG GRAND-EST

Service Relations Clientèle

TSA 10201

67093 STRASBOURG CEDEX

Service Relations Clientèle SG Grand Quest

SG-GrandOuest.Reclamations@socgen.com Par email:

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

SG GRAND-OUEST Par courrier:

Service Relations Clientèle

TSA 41774

35517 CESSON SEVIGNE CEDEX

Service Relations Clientèle SG Lavdernier

Par email: SG-Laydernier.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG LAYDERNIER

Service Relations Clientèle

TSA 68000

74059 ANNECY CEDEX

Service Relations clientèle SG SMC

Par email: SG-SMC.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

SG SMC Par courrier:

Service Relations Clientèle

TSA 91353

13281 MARSEILLE CEDEX 06

Service Relations Clientèle SG Société Générale (Agences de Corse)

Par email: SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit + prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service Relations Clientèle

TSA 50001

20297 BASTIA CEDEX

Service Relations Clientèle SG Société Générale (Agences de Paris / Ile de France)

Par email: SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service Relations Clientèle

TSA 62294

75427 PARIS CEDEX 09

Service Relations Clientèle SG Sud-Ouest

Par email: SG-SudOuest.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG SUD-OUEST

Service Relations Clientèle TSA 30001 33077 BORDEAUX CEDEX

Service Relations Clientèle SG Tarneaud

Par email: SG-Tarneaud.Reclamations@socgen.com

Par téléphone: 0 806 800 148 Service gratuit + prix appel

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier: SG TARNEAUD

Service Relations Clientèle

TSA 90001

87011 LIMOGES CEDEX

■ En dernier recours : le Médiateur

En cas de désaccord avec la réponse apportée par votre agence et les Services Relations Clientèle ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque dans le délai de deux mois, ou de 15 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement, vous pouvez solliciter le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) qui exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre des « Conditions générales du service de médiation » qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention, et que vous pouvez consulter sur le site lemediateur.fbf.fr et sur entreprises.sg.fr, economiepublique.sg.fr, associations.sg.fr, à la rubrique « Aide et contacts » puis « Contacts utiles ».

Pour les différends portant sur les services d'investissements et les instruments financiers vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) ou le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

En effet, une convention a été signée entre le Médiateur auprès de la FBF et le Médiateur de l'AMF le 7 septembre 2017 vous permettant d'exercer votre propre choix, lequel sera définitif pour le traitement de votre demande.

La saisine du Médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le client à l'égard de Société Générale, pour ce qui concerne la communication des informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

Vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française en transmettant votre demande :

Sur le site internet du Médiateur: lemediateur.fbf.fr

Le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française vous répondra directement, dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu tous les documents sur lesquels est fondée la demande. En cas de litige complexe, ce délai peut être prolongé. Le médiateur formulera une position motivée qu'il soumet à l'approbation des deux parties.

Société Générale à votre service

Plus proche de vous, Société Générale met à votre disposition un ensemble de services d'assistance technique destinés à vous aider en cas de problèmes rencontrés dans l'un des domaines suivants: banque électronique, monétique, assurances de personnes, épargne dans l'entreprise.

Bien entendu, votre Chargé d'affaires reste votre interlocuteur privilégié pour toute information complémentaire.

- Services de banque électronique (internet et télétransmission) et certificats électroniques
 - Progeliance Net:
 - Démonstration en ligne sur professionnels.sg.fr
 - Assistance:
 - par mail: Progeliancenet.hotline@socgen.com
 - par téléphone: 0 825 089 090 } Service 0,15 €/ min
 - Sogecash Net:

Assistance: 0 825 041 040 Service 0,15 € / min

- Sogestel Expert comptable Net:

Assistance:

- par mail: e-banking.hotline@socgen.com

- par téléphone: +33 (0)142 14 86 30 (appel non surtaxé)

- Sogestel et Sogestel TS:

Assistance:

- par mail: e-banking.hotline@socgen.com

- par téléphone: +33 (0)142 1486 30

- Nortrans:

Assistance: 0 825 005 454 Service 0,15 €/min + prix appel

- SAU Sogetrade & Services:

- par mail: sav.sogetrade-services@socgen.com

- par téléphone: +33 (0)1 42 14 31 31 (appel non surtaxé)

- ESPACE FLUX:

Assistance: 0 820 571 515 Service 0,18 €/min + prix appel

Monétique

- Opposition Cartes (appel non surtaxé): +33 (0)9 69 39 7777
 Service Opposition Cartes pour mettre en opposition la Carte du titulaire en cas de perte ou de vol.
- Service Cartes (appel non surtaxé): +33 (0)9 69 39 33 39
 Service Cartes pour répondre aux interrogations des titulaires de cartes.
- Info autorisations cartes: 0 825 840 840 Service 0,15 € / min
 Service d'autorisation de Société Générale pour obtenir une autorisation spécifique de paiement ou en cas de doute sur la validité d'une carte présentée.
- Assistance Monétique Commerçants: 0 825 067 068 Service 0,15 € / min Le service d'information monétique de Société Générale est à votre disposition pour répondre à vos questions après-vente sur vos contrats d'encaissement par carte bancaire (suivi des contrats, télécollecte...).
- MONÉTIA
 Assistance Matériel Monétia et Consommables :
 Contactez le numéro d'assistance⁽¹⁾ indiqué sur le terminal de paiement.
- CLIC&PAY

Assistance : par téléphone : 0 811 908 204 Service 0,18 €/mi

- Webaffaires : 0 825 070 078 Service 0,18 €/min + prix appel

Dirigeant/assurances de personnes

Assurance Pallia homme clé
 Contacter le SAU Sogécap (appel non surtaxé): +33 (0) 969 362 362

Épargne dans l'entreprise

- Andante Multisupports et Palissandre entreprises
 Contacter le SAU Sogécap (appel non surtaxé): +33 (0) 969 362 362
- Plans d'épargne salariale Arcancia (PEI et PERECO) Contacter le SAU Arcancia:
- Salariés (appel non surtaxé): +33 (0) 969 321 521
- Employeurs: 0 892 681 627 Service 0,15 €/min
- PEE/PERCO:
 - par mail: <u>cdn-me2@s2e-net.com</u> - par téléphone: +33 (0)2 28 22 17 07
- PEI/PERCOI:
 - par mail: <u>cdn-pe@s2e-net.com</u> - par téléphone: +33 (0)9 69 36 86 19

⁽¹⁾ Service 0,18 EUR/min. + prix appel.

Lexique

- ■API: les « Application Programming Interfaces » sont des interfaces de programmation permettant aux systèmes d'information de l'entreprise d'accéder à des informations ou à des services dans le système d'information de sa banque, à la demande et en temps-réel.
- Avenant: modification d'un contrat.
- Calendrier TARGET 2: jour d'ouverture du système d'échanges européen.
- Commission de mouvement: commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie.
- Économie Publique: cette brochure s'applique uniquement aux acteurs de l'économie publique ayant l'autorisation d'ouvrir un compte auprès d'un établissement bancaire.
- Frais de tenue de compte inactif: frais perçus par la banque à l'issue d'une période de 12 mois consécutifs au cours de laquelle le compte n'a fait l'objet d'aucune opération à l'initiative du client et au cours de laquelle le client ne s'est pas manifesté ni n'a effectué d'opération sur un autre de ses comptes durant cette même période.
- Groupe Société Générale : Société Générale et leurs filiales en métropole, DROM et COM.
- IBAN (International Bank Account Number): identifiant international d'un compte.
- Intérêts débiteurs: les intérêts sont calculés en appliquant le taux d'intérêt conventionnel aux soldes débiteurs en valeur. Pour les comptes en euro, si aucun taux d'intérêt n'a été convenu, celui-ci sera égal au taux maximum autorisé en application des articles L 314-1 et suivants, R 314-1 et suivants du Code de la consommation et L 313-5-1 du Code monétaire et financier, catégorie « Découverts en compte » pour le type de clientèle concernée, publié à la fin de chaque trimestre civil au journal officiel.

 Le calcul s'effectue selon la formule suivante:

addition de tous les soldes débiteurs en valeur multipliés par leur durée en jours x taux d'intérêt conventionnel

360

Une notice « Information générale des emprunteurs sur les taux maxima autorisés en France » est tenue à la disposition de la clientèle dans toutes nos Agences.

- Option « Net de frais pour le bénéficiaire », encore appelée option « OUR »: option par laquelle le donneur d'ordre prend tous les frais à sa charge dans le cas d'un virement. Cette option ne peut être utilisée que pour les virements vers un pays ne faisant pas partie de l'EEE⁽¹⁾.
- Prélèvement SEPA et prélèvement SEPA B2B: opérations de paiement ponctuelles ou récurrentes libellées en euro entre un créancier et un débiteur dont les comptes peuvent être situés dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

⁽¹⁾ Voir la définition de l'EEE p. 71.

Le client débiteur signe au profit de son créancier un formulaire unique appelé mandat autorisant le créancier à émettre des ordres de prélèvement SEPA et sa banque à payer ces prélèvements lors de leur présentation. Le mandat est identifié par une référence unique fournie par le créancier. L'autorisation de prélever est valable pour le mandat en question; un créancier peut ainsi avoir plusieurs mandats avec un client s'il a plusieurs contrats commerciaux. Le prélèvement SEPA B2B est réservé aux entreprises, associations et professionnels souhaitant régler leurs transactions selon des conditions spécifiques.

Le TIP SEPA est un service de paiement permettant le règlement de facture à distance par prélèvement SEPA.

Service Bancaire de Base (fournis dans le cadre du droit au compte):

Ils se composent des produits et services suivants:

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- 1 changement d'adresse par an,
- la fourniture de Relevés d'Identité Bancaire,
- la domiciliation de virements bancaires,
- la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- la réalisation des opérations de caisse,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les dépôts et les retraits d'espèces à l'agence qui tient le compte,
- les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA ou virement SEPA ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- les moyens de consultation à distance du solde du compte,
- 1 carte CB Visa Business SBB ENT (carte de paiement à autorisation systématique), chaque utilisation autorisée par la Banque permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- 2 chèques de banque par mois.
- Séquence/remise: une séquence est un regroupement d'opérations de même nature (virements, effets de commerce...) et ayant les mêmes caractéristiques notamment la même date d'exécution, à l'exception des LCR/BOR qui peuvent avoir plusieurs échéances.
- Virement urgent : virement échangé en interbancaire à J, date de remise.
- Virement de trésorerie : virement intra-groupe entre comptes prédéterminés, en valeur compensée, échangé à J (jour de remise des instructions).
- Virement permanent: virement automatique à périodicité fixe.
- Virement non domicilié: nécessitant des recherches pour identification du bénéficiaire.
- Virement SEPA Instantané (unitaire ou de masse): virement en euros, exécuté dans un délai maximum de vingt (20) secondes entre le compte d'un donneur d'ordre et le compte d'un bénéficiaire ouverts auprès de prestataires de services de la zone SEPA qui sont en mesure de le traiter.

Zones européennes

• Pays de la zone Euro:

La zone Euro désigne une liste de pays qui ont la double caractéristique d'appartenir à l'Union Européenne et d'avoir opté pour l'euro comme monnaie nationale. À ce jour il s'agit de l'Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union européenne (UE): pays de la zone Euro, Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'Espace économique européen (EEE): pays de l'Union Européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège.
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area): pays de l'Espace Économique Européen, Monaco, Saint-Marin, Suisse, Royaume-Uni, les Îles Jersey, Guernesey et de Man, l'Andorre, Le Vatican.



Société Générale - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR 552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris Intermédiaire en assurances, dûment enregistré à l'ORIAS Studio Société Générale - Réf.: (N) 512502. Septembre 2022.



